



Brian Mulroney LASERPHOTO PC

Ottawa fait des Dénés les plus grands propriétaires terriens en Amérique

Presse Canadienne
RAE-EDZO, T.-N.-O.

Le premier ministre Brian Mulroney a signé un accord de principe avec les Dénés et Métis de la région du Grand Lac de l'Esclave, lundi, pour en faire les plus grands propriétaires terriens non gouvernementaux d'Amérique du Nord.

A la condition, cependant, qu'ils réussissent à s'entendre avec le gouvernement fédéral sur la définition de leurs droits et d'un gouvernement autonome, avant la signature du traité final, dans environ deux ans.

En vertu de l'accord, quelque 15 000 autochtones des Territoires du Nord-Ouest reçoivent la propriété, y compris les droits miniers, d'environ 10 000 kilomètres carrés d'un sol rocaillieux.

Ils obtiennent en plus des droits spéciaux et des intérêts dans un total de 180 000 kilomètres carrés, dont une participation aux décisions relatives à la terre, à l'eau et à la faune.

Ils recevront, finalement, au cours des 20 années suivant 1990, un montant en argent de \$500 millions.

Controverse

Pour M. Mulroney, cette signature marque un « jour de justice » et présage un « nouveau développement économique et politique ». Elle « établira une relation nouvelle, plus forte et plus saine entre les gens de cette région et le gouvernement qui les sert ».

Il s'agissait de la première visite du premier ministre dans les Territoires du Nord-Ouest depuis son élection en 1984.

Ottawa, a-t-on fait remarquer, est d'opinion que les Dénés ont cédé leurs droits aborigènes en signant les Traités 8 et 11, en 1899

et en 1921, et qu'il leur donne maintenant des terres de la Couronne.

Mais les Dénés soutiennent qu'ils n'ont jamais abandonné leurs droits et qu'ils cèdent certaines terres en retour d'indemnités financières et de garanties de chasse et de pêche.

Le président de la Nation des Dénés, M. Bill Erasmus, a accusé le gouvernement canadien d'avoir profité de leur analphabétisme en rédigeant les traités, car ils ne contiennent pas ce qui avait été entendu oralement, selon lui.

« Il n'a jamais été question de terres, a affirmé M. Erasmus. S'il en avait été ainsi, nous n'aurions jamais accepté l'argent du traité. »

M. Erasmus a prévenu que les Dénés vont s'assurer que le gouvernement a réglé les questions des droits des autochtones et de leur gouvernement autonome avant de signer le traité final. « L'accord final, a-t-il dit, doit résoudre ce point à notre satisfaction. »

Une alternative aux sous-marins nucléaires?

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Centre canadien pour le désarmement et le contrôle des armes a demandé au gouvernement fédéral, hier, de reconsidérer son intention d'acheter des sous-marins nucléaires, à la lumière d'une nouvelle technologie mise au point pour s'adapter aux sous-marins classiques.

Le gouvernement, rappelle le centre, a toujours expliqué la nécessité des sous-marins nucléaires dans l'Arctique par l'incapacité des sous-marins classiques de se servir de leur schnorchel avec les couches de glace qui s'y trouvent.

La nouvelle technologie pourrait cependant permettre à un sous-marin classique de naviger sous l'eau pendant plusieurs semaines, sans avoir besoin d'aspirer l'air frais.

Ce système « indépendant de l'air », comme on l'appelle, est actuellement développé par des firmes canadiennes, suédoises et ouest-allemandes.

Selon les Forces canadiennes, le système n'est pas encore suffisamment au point pour être en mesure de prendre livraison des premiers sous-marins, en 1996. Mais les partisans du nouveau système insistent pour assurer que tout serait prêt à temps.

Un spécialiste du centre, M. Dan Hayward, a accusé les Forces canadiennes de ne pas avoir examiné suffisamment la situation avant de se prononcer. « Le système canadien, en particulier, permettrait non seulement de construire un plus grand nombre de sous-marins, mais il y a également un excellent potentiel d'exportation », a-t-il dit.

Le commandant Rupert Bischoff, de l'OTAN, a fait remarquer que la nouvelle technologie permettrait de fabriquer des sous-marins moins rapides que les sous-marins nucléaires, mais beaucoup plus silencieux.

Un notaire «succède» à Suzanne Blais-Grenier

C'est un notaire, Me Pierrette Venne, qui a succédé officiellement hier à Mme Suzanne Blais-Grenier comme candidate officielle du Parti conservateur dans le comté de Rosemont. Seule candidate en lice, Me Venne a été élue par acclamation par l'association du comté, association présidée par Me Marc Beaudoin et que conteste Mme Blais-Grenier.

Mme Blais-Grenier, qui n'a pas caché qu'elle ne reconnaissait pas l'association et qui est d'ailleurs appuyée par un groupe parallèle, n'a évidemment pas présenté sa candidature. Mais tout indique que «son» association organisera bientôt sa propre assemblée de mise en nomination. Le groupe, renié par le parti, songe même à tenter des poursuites pour se faire reconnaître officiellement comme le seul et vrai représentant du PC dans le comté.

Mme Blais-Grenier n'a toutefois pas précisé si elle comptait se présenter sous la bannière conservatrice ou plutôt comme indépendante.

Pour Mme Venne, Mme Blais-Grenier semble maintenant disparue de la carte comme candidate potentielle du PC.

Les Néo-Écossais votent aujourd'hui

Presse Canadienne
HALIFAX

De 8 h à 19 h aujourd'hui les 610 000 électeurs de la Nouvelle-Écosse décideront par leurs votes s'ils feront ou non confiance pour la quatrième fois consécutive à leur premier ministre conservateur, M. John Buchanan, qui est âgé de 57 ans.

Au moment de la dissolution de l'Assemblée législative, les conservateurs détenaient 40 sièges. Il y avait six libéraux, trois neo-démocrates et deux indépendants. Un siège était vacant.

Les trois principaux partis politiques ont nommé des candidats dans chacune des 52 circonscriptions de la province. Il y a de plus sept candidats indépendants.

Les libéraux sont dirigés par un ancien enseignant de 43 ans, M. Vince MacLean, tandis que c'est une femme, Mme Alexa McDonough, 44 ans, qui est à la tête du NPd.

Pourchassé pendant toute la campagne électorale par des accusations de favoritisme, M. Buchanan a décidé de riposter pour la première fois, au cours du week-end, à l'occasion d'un débat télévisé.

Erreurs

« Nous faisons tous des erreurs, a-t-il reconnu. Tous les partis politiques traversent des périodes difficiles. Il s'agit de savoir si nous avons fait quelque chose à ce sujet-là, et nous l'avons fait ».

Au cours des deux dernières années, un ministre conservateur a été trouvé coupable d'avoir dévoilé des renseignements confidentiels provenant du dossier de bien-être social d'une mère céli-



bataire. Deux autres conservateurs ont été trouvés coupables de fraudes.

Dans sa circonscription de Sydney, M. MacLean a fait savoir, hier, qu'il était « content d'être revenu à la maison ».



Le chef libéral, M. Vince MacLean (à gauche), et le premier ministre conservateur, M. John Buchanan, en étaient hier à leur dernière journée de campagne électorale. Les Néo-Écossais vont aux urnes aujourd'hui.

LASERPHOTO PC

« J'ai fourni le maximum dans cette campagne », a-t-il fait remarquer.

C'est dans la vallée d'Annapolis, par ailleurs, que Mme McDonough a terminé sa campagne, essayant de conserver le siège aban-

donné par le député neo-démocrate Bob Levy.

M. Levy a accepté un poste de juge du Tribunal de la famille de la part du gouvernement conservateur, la veille du déclenchement des élections.

C'est l'argent qui préoccupe les Canadiens

Les Canadiens sont surtout préoccupés par les questions d'argent.

Interrogés par la maison Gallup, entre le 3 et le 6 août, sur le contenu de leur dernière rêvasserie, plus du tiers des Canadiens, soit 35 p. cent, ont répondu que leurs pensées étaient occupées par des questions liées à l'argent. Lors d'un récent sondage réalisé aux États-Unis, on a découvert que 52 p. cent des gens rêvaient d'être riches.

L'amour et l'amitié se classent bien loin derrière dans l'esprit des Canadiens, puisque 11 p. cent des personnes interrogées déclarent que les affaires de cœur occupent une place très importante dans leurs rêves.

Aucun des autres éléments suggérés n'a été choisi par plus de 5 p. cent des Canadiens. Les idées de voyages et de vacances ont été mentionnées par 5 p. cent des personnes interrogées, alors que la bonne santé, la liberté et l'absence de responsabilités, la propriété et les biens matériels telle une maison, par exemple, ont été choisis par 4 p. cent des Canadiens.

Notons que 3 p. cent des personnes interrogées ont répondu que leurs récentes rêveries avaient porté sur la possibilité de trouver un emploi. La paix recueille 2 p. cent des voix, tandis que l'idée de la retraite séduit 1 p.

cent des Canadiens. Les questions qui tournent autour du pouvoir et de l'influence personnelle occupent également les rêves de 1 p. cent des gens. Un nombre égal d'individus désirent affronter moins de stress et dormir plus.

Quatorze pour cent ont choisi un autre sujet de préoccupation et 18 p. cent disent ne pas avoir d'opinion sur cette question ou encore ne pas rêvasser.

Une analyse des données à la lumière de considérations démographiques diverses nous permet de constater des différences intéressantes dans l'attitude des Canadiens. Par exemple, ceux qui ont un revenu élevé sont nettement plus enclins à rêver à des questions d'argent et de fortune personnelle que ceux qui disposent d'un revenu moindre. Quarante et un p. cent des personnes interrogées qui ont un revenu de \$40 000 et plus déclarent que leurs rêveries portent sur l'argent. Cette proportion tombe à 30 p. cent chez ceux dont le revenu est inférieur à \$20 000.

Si l'on examine les résultats sous l'angle de l'âge, on constate que les jeunes de 18 à 29 ans sont beaucoup plus préoccupés par la richesse et les affaires de cœur que leurs aînés de 50 ans et plus (38 p. cent contre 26 p. cent et 15 p. cent contre 10 p. cent).

Les Canadiens de plus de 50 ans sont nettement plus enclins à aspirer à la santé.

Le statut du fœtus: la C.-B. renvoie la balle dans le camp fédéral

Presse Canadienne
VICTORIA

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a décidé de ne pas en appeler d'un jugement controversé qui décrétait que le fœtus n'est pas une personne légale.

En annonçant sa décision, hier, le Procureur général, M. Bud Smith, a renvoyé la balle dans le camp du gouvernement fédéral, invitant Ottawa à « prendre ses responsabilités ». « Nous croyons que les tribunaux ne sont pas le lieu approprié pour prendre ce genre de décision, qui relève des politiques sociales, et que le Parlement est l'endroit indiqué pour assumer cette responsabilité », a déclaré le ministre Smith.

« La portée du débat d'ordre juridique est trop étroite pour tenir compte adéquatement de l'ensemble des considérations morales, sociales, scientifiques et médicales auxquelles les parlementaires auraient accès », a-t-il dit. Affirmant que c'était au gouvernement fédéral de déterminer le meilleur moment pour ce faire, il a cepen-

dant ajouté que, quant à lui, « le plus tôt serait le mieux ».

La décision du gouvernement de Colombie-Britannique survient plus d'un mois après un jugement rendu par la Cour d'appel de la province, dans lequel le tribunal décrétait que le fœtus faisait partie intégrante du corps de la mère tant qu'il n'en était pas sorti entièrement et vivant.

Dans une décision unanime, le tribunal décrétait que deux sages-femmes, Gloria Lemay et Mary Sullivan, avaient été condamnées à tort pour négligence criminelle entraînant la mort d'un bébé, à la suite d'un accouchement effectué à la maison de la mère, Jewel Voth.

À ce chef d'accusation, la Cour d'appel avait substitué l'inculpation moins grave de négligence criminelle causant des dommages corporels à la mère, en avançant que toute blessure à un enfant non né représentait une blessure à la mère.

M. Smith a indiqué que toute la question du statut légal du fœtus soulevée par cette affaire serait traitée dans une autre cause, celle de Joe Borowski, qui doit être entendue le mois prochain en Cour suprême du Canada.

Aux Postes, un retour au travail... à travers les piquets de grève

Presse Canadienne
OTTAWA

Tous les employés de bureau de la Société des postes devraient être de retour au travail ce matin. Pour ce faire, ils auront d'abord dû franchir les piquets de

grève dressés par leurs collègues mécaniciens, membres du même syndicat.

Les 1 400 mécaniciens ont voté samedi à 61,5 p. cent en faveur de la poursuite de la grève, dans l'espoir d'obtenir un semaine de travail plus courte, de meilleures conditions de vacances et primes

de quart. D'un côté comme de l'autre, personne n'a pu ou voulu se prononcer sur une éventuelle reprise des pourparlers.

Pendant ce temps, 200 surintendants et 4 400 employés de bureau acceptaient les ententes de principe conclues la semaine dernière par leurs dirigeants syndi-

caux avec la partie patronale.

Harold Dunstan, négociateur en chef pour Postes Canada, s'est félicité du résultat des votes de ratification chez ces deux groupes d'employés, affirmant que la société postale avait gagné une flexibilité accrue avec les nouveaux contrats de travail.

Où sont les BPC?

Presse Canadienne
CALGARY

À la veille de la conférence des ministres de l'Environnement qui doit avoir lieu demain, à Ottawa, les fonctionnaires du ministère de l'Environnement de l'Alberta s'efforcent encore de localiser avec précision tous les lieux d'entreposage de BPC dans leur province.

En dépit des assurances du ministre albertain de l'Environnement Ken Kowalski, qui affirmait la semaine dernière que son ministère connaissait l'emplacement de « chaque litre de BPC dans la province », ses propres employés affirment qu'il n'en existe pas une liste complète.

L'incendie, le mois dernier, d'un entrepôt de Saint-Basile-le-Grand contenant des substances contaminées par des BPC a ravivé le débat sur les dangers des BPC.

JUSQU'À 10 3/4% SUR LES C.P.G.

COMPAREZ. Les taux SNF sur les certificats de placement garantis sont concurrentiels. Et vous pouvez les obtenir pour des placements aussi minimes que 500 \$.

Taux sujets à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

1 AN	10%
2 ANS	10 1/4%
3 ANS	10 1/4%
4 ANS	10 1/2%
5 ANS	10 3/4%

Libérez-vous
Confiez-nous votre avenir

+ 1/4%

Si vous avez 60 ans et plus, la SNF donne 1/4% DE PLUS que le taux publié sur les certificats de placement garantis.

Terme: 1 à 5 ans Minimum: 5 000 \$

SNF
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS 70 ANS

Société Nationale de Fiducie
425, bd de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G5
(514) 844-2050 1-800-361-8625

Éditorial

BPC: la note à payer

Maintenant que la poussière est retombée à St-Basile, la tâche la plus urgente du gouvernement québécois sera de compenser les victimes de la catastrophe pour les dommages psychologiques, biologiques et économiques qu'ils ont subis.

C'est une grosse commande car lorsque l'État doit réparer des pots cassés sa feuille de route n'a rien de reluisant. Qu'on pense aux utilisateurs de miuf qui se battent encore contre Ottawa ou aux sinistrés de l'inondation du 14 juillet 1987 à Montréal qui n'ont obtenu que des miettes de Québec.

Pour éviter que de tels abus bureaucratiques ne se reproduisent, il faut que Québec paye vite et sans broncher.

Bien sûr, les autorités ont promptement versé des chèques aux citoyens évacués. Mais les réclamations qui suivront soulèveront des problèmes beaucoup plus complexes. Il faudra alors que l'appareil d'État domine des réflexes profondément enracinés, la lenteur et la parcimonie, et résiste à la tentation de «s'enfarger dans les fleurs du tapis».

Le premier obstacle est évidemment de nature juridique. L'accident créera un monstre légal, qui ne sera apprivoisé qu'après plusieurs années. Les tribunaux devront partager les responsabilités entre le Québec, peut-être certains fonctionnaires, les utilisateurs, comme Hydro-Québec, la municipalité de St-Basile, sans oublier le propriétaire, Marc Lévy et, bien sûr, le pyromane; les assureurs des victimes seront aussi de la partie. Mais Québec ne peut pas se permettre d'assujettir ses obligations à ce long débat juridique: il faut payer d'abord et discuter après.

Mais quoi payer, comment, à qui? Pour les citoyens, la plus grosse perte économique tiendra à la baisse de valeur de leur maison. Parce qu'on ne voudra plus déménager à St-Basile, le prix des maisons pourra baisser de dix p. cent ou même plus. La compensation est difficile, tout d'abord parce que cet impact immobilier dépassera largement la zone sinistrée. Quel sera le territoire où l'on acceptera des réclamations? En outre, la perte réelle variera selon les individus: ceux qui voulaient vendre dans un avenir rapproché subiront une perte sèche, mais ceux qui sont là pour vingt ans ne subiront en fait qu'une perte théorique, puisque au moment de la vente, le drame de St-Basile sera sans doute oublié.

À cela s'ajoute une foule de cas particuliers: propriétaires qui touchent des loyers, entreprises et commerces dont le chiffre d'affaires a été affecté, agriculteurs dont la perte variera selon la nature de leur production, dommages individuels difficilement quantifiables, qui vont de la perte d'un potager à des vacances ratées.

Pour coiffer le tout, on peut s'attendre à ce que certaines réclamations soient excessives, de la même façon que les victimes d'accidents ou de vols ont tendance à gonfler la note qu'ils remettent à leur assureur.

On peut donc comprendre les réflexes de prudence des autorités, ne serait-ce que pour éviter les abus. Mais il s'agit d'un cas où mieux vaut payer trop que pas assez. L'État a une lourde part de responsabilité et s'il y a tergiversation, les citoyens en déduiront que non seulement le gouvernement les protège mal, mais qu'en plus, il les laisse tomber.

Cela étant dit, il faut être conscient que si Québec rembourse rubis sur l'ongle, il le fera avec notre argent: nous paierons la note par le biais de tarifs d'électricité plus élevés ou d'impôts additionnels. Il faut l'accepter, ne serait-ce que parce qu'un tel accident peut nous arriver un jour à nous aussi.

Alain DUBUC

Des moujiks libres

Le gouvernement soviétique a décidé d'attribuer des terres aux paysans avec des baux individuels de location à long terme. La presse soviétique cherche surtout à justifier ce retour à l'exploitation privée d'un patrimoine commun avec l'idéologie marxiste-léniniste. Cependant, une question plus pertinente est de savoir si les paysans russes ne se feront pas berner pour la troisième fois en un peu plus d'un siècle par le slogan: La terre aux paysans!

L'abolition du servage en 1861 avait une première fois donné la terre aux paysans. Peu en ont profité car ils étaient criblés de dettes et «leur» terre était souvent gérée en commun par le village. En 1917, la promesse de terres avait fait basculer les paysans du côté de la révolution, mais la terreur de la collectivisation allait de nouveau les priver de ces terres, voire de la subsistance que ces terres pouvaient leur donner.

La troisième distribution de terres, même si elle se révèle très modeste, est plus prometteuse. Le Kremlin ne cherche pas autant à s'attirer le soutien des paysans pour résoudre une crise politique qu'à les enrôler dans la solution d'une crise économique. Les Soviétiques ont déjà la possibilité de cultiver de petits lopins pour leurs besoins familiaux ou pour vendre leurs produits aux citadins. C'est ainsi qu'une infime partie des terres produites une part disproportionnée de la nourriture de qualité consommée en Union soviétique. L'augmentation des terres cultivées individuellement par les membres de kolkhozes et par les travailleurs des fermes d'État devrait permettre une meilleure alimentation de la population et marquer le premier pas d'une croissance économique plus dynamique.

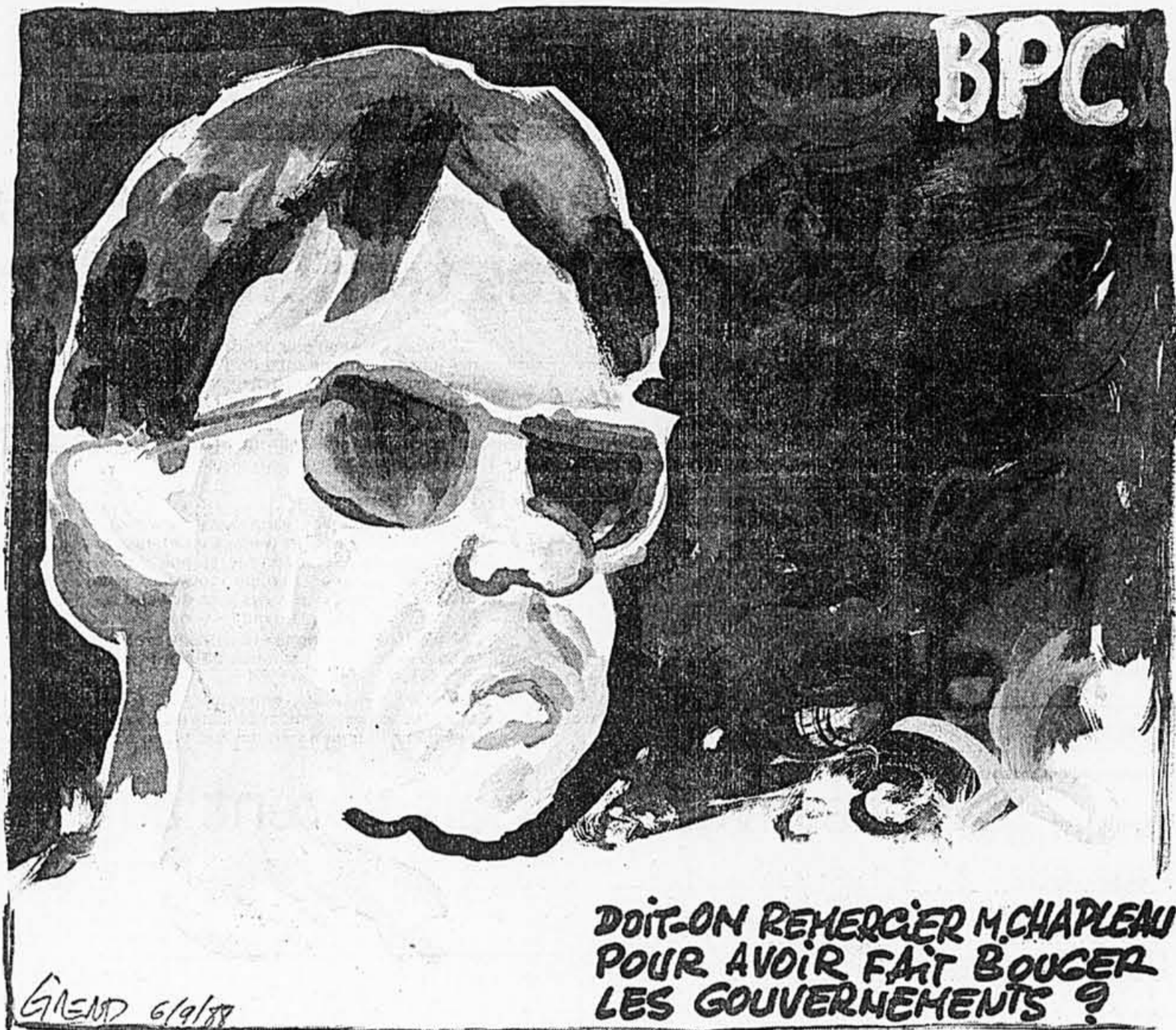
Cependant, la faiblesse de l'agriculture soviétique ne vient pas uniquement d'une production insuffisante. Elle est surtout le résultat d'une mauvaise intégration de l'agriculture dans le reste de l'économie. Les fermes font trop souvent une utilisation désastreuse de leurs ressources en terres, en machines, en engrais et en personnel. Ce gaspillage au niveau de la production est aggravé par le gaspillage des produits à cause des carences dans le transport, l'entreposage et la distribution.

Une allocation plus généreuse de terres aux paysans ne pourrait résoudre la crise économique soviétique si l'on n'améliore pas l'utilisation des ressources et l'écoulement de la production. Les paysans mangeraient sans doute mieux et feraient de somptueuses fêtes avec leurs parents et amis, mais le niveau de vie en URSS ne serait guère plus élevé.

On voit pourquoi beaucoup de Soviétiques pourraient redouter cette distribution des terres: pour être efficace elle doit entraîner d'autres réformes, notamment dans l'attribution des terres, des crédits et des produits industriels. A la longue, il est impossible d'échapper à un système où la valeur de la production agricole accrue couvre les tous coûts qu'elle entraîne. Par ailleurs, pour augmenter la valeur de la production il faut pouvoir la vendre aux citadins qui ont le plus besoin d'améliorer leur régime alimentaire et qui seront donc prêts à payer les prix les plus élevés.

Bref, pour avoir un réel impact économique, la petite exploitation individuelle ne peut fleurir que dans un système où les prix sont établis d'une façon relativement libre. Les Chinois l'ont compris rapidement mais ils n'avaient pas à combattre les mauvaises habitudes de 60 ans de planification centralisée et autoritaire.

Frédéric WAGNIÈRE



(Droits réservés)

TRIBUNE LIBRE

Un train vinaigré

■ En tant qu'usager du train Saint-Hilaire - Montréal, puis-je exprimer mon point de vue.

Pour justifier son attitude, le CN évoque surtout le nombre restreint de passagers sur cette ligne.

Facile à expliquer. Il s'agit d'un cercle vicieux. Le service est pourri. Aucune ponctualité. Des horaires squelettiques. Un matériel roulant vétuste et inconfortable. Un tarif trop élevé. Aucun abri véritable durant les grands froids. L'achalandage doublerait et triplerait si les conditions le permettaient.

On n'attire pas les mouches avec du vinaigre... Et pourtant, moi j'aime le train! Il est clair que le CN s'en moque éperdument.

Paul GLADU
Saint-Lambert

«Si vous l'aviez compris»

Nous avons reçu plusieurs lettres sur ce même sujet. Nous n'en publions qu'une parce qu'elle représente sensiblement le contenu des autres.

M. Jean Doré
Maire de Montréal

■ Le 23 août dernier, malgré les interventions des citoyens et citoyennes de Pointe-aux-Trembles, M. le Maire Jean Doré, le comité exécutif et 41 conseillers et conseillères de la Ville de Montréal se permirent en 2^e lecture de passer «démocratiquement» outre à une seconde pétition d'environ 1900 noms contestant l'emplacement et l'ouverture d'une maison de transition pour détenus à Pointe-aux-Trembles.

J'aimerais, par la présente, faire part à ces personnages de mon amère déception face au peu de réceptivité que vous avez porté à ce dossier. Pointe-aux-Trembles a toujours su se montrer ouverte envers ces minorités, mais ce que vous semblez oublier, M. le Maire c'est que, tout comme Montréal, elle a aussi une fierté. Le regard hautain et désobligeant, le discrédit que vous nous avez accordé nous fera nous souvenir.

Une de vos ex-électrices,
Diane LAROUCHE
Pointe-aux-Trembles

Une vue sur le mont Royal

■ Les plans pour deux nouveaux gratte-ciel au centre-ville sont présentés comme un effort de la part de Montréal de devenir une petite «New York City», avec une patinoire de luxe (comme à Radio City) et une tour «à deux versants, un peu comme l'Empire State...»

(La Presse, 24 août 1988). Mais ces projets sont proposés dans la ville qui se vante d'être nommée d'après le mont Royal. Il ne faut jamais oublier que cette montagne reste sa caractéristique principale et, pour une grande ville, est quelque chose d'unique.

L'énoncé d'orientation sur l'aménagement de l'arrondissement Centre de la Ville de Montréal de mars 1988 recommande le renforcement de l'identité de Montréal par la proposition 16 «garder au mont Royal son rôle dominant dans la silhouette de Montréal» (p. 49). Ceci veut dire l'établissement d'une limite maximale de hauteur pour les nouvelles constructions en fonction de la hauteur du mont Royal.

Il y a deux options:

- (1) limiter tout nouveau bâtiment à une hauteur d'environ 20 mètres au-dessus du sommet, ou
- (2) permettre aux nouvelles constructions d'atteindre la hauteur du sommet.

C'est cette dernière option qui semble déjà avoir été choisie si le conseil municipal donne son appui final, le 22 septembre prochain, au projet Prodevco-Lavalin et au projet Marathon.

Si on étudie la vue sur Montréal du chalet, on peut remarquer que les deux gratte-ciel construits dans les années soixante, la Place Ville-Marie et la Banque de Commerce Canadienne Impériale, efface déjà des morceaux de l'horizon de la Montérégie. Ces deux nouvelles tours diminueront encore plus cette vue. De plus ils nuiront à la perspective de l'Observatoire de la Banque de Commerce (maintenant fermé au public) autant que les belles perspectives des restaurants des trois hôtels avoisinants, sans nous promettre de nouvelles tours d'observation.

Est-ce que Montréal, au lieu d'imiter New York (ou Chicago), ne devrait-elle pas donner priorité à sa montagne?

Luther A. ALLAN
Outremont

Une note discordante

■ J'aimerais ici apporter une note discordante au concert indépendantiste présenté lors du décès de Félix Leclerc. Cet événement a, selon moi, donné lieu à une exploitation honteuse qui a vite tourné en imposture dont Félix lui-même aurait été gêné.

La façon dont, en effet, un groupuscule s'est emparé des ondes et des tribunes publiques pour faire de la propagande indépendantiste aurait été indécence si elle n'avait été d'ausi près le ridicule. Par exemple, affirmer sans ambages que Félix est notre plus grand poète québécois relève de l'ignorance crasse ou de l'hypocrisie. Conclusion ensuite, par je ne sais

quelle aberration que ses positions politiques sont des dogmes absolus, confine à l'absurdité. Comme l'a si courageusement souligné Marcel Adam, dans La Presse, cette opinion de Félix n'a pas plus de valeur que celle de n'importe quel citoyen honnêtement informé qui, lui, affirme que la présence québécoise doit s'imposer à l'intérieur du Canada. Quant à la prédication que Mme Payette nous a servie du haut de la chaire gracieusement offerte par «Le Point» là, c'était le bouquet.

Je veux bien que Mme Payette y aille de ses constats. Par exemple, lorsqu'elle dit que nous sommes en train de disparaître, elle a peut-être raison. Mais lorsqu'elle s'improvise psychiatre ou directeur de conscience pour en analyser les causes, elle déraile complètement. Quant elle prétend que le peuple pleure la mort de René Lévesque et de Félix Leclerc parce qu'il est rongé de remords d'avoir voté «Non» au référendum, son énoncé dépasse les bornes. Que ne s'interroge-t-elle plutôt sur les faits plutôt que de s'en tenir à ses impressions? Elle découvrirait peut-être les vraies causes et cela apaiserait sa hargne: entre autres que le bon peuple ignore n'appréciait peut-être pas de s'entendre répéter ad nauseam, la prière du pharisien qui allait comme ceci: Mon Dieu nous vous rendons grâce de ne pas être lâches et vils comme ces ignobles partisans du Non... Ou encore que les femmes du «Oui» ne se percevaient pas nécessairement toutes comme des «Yvette».

En réfléchissant calmement sur toutes ces questions, elle verrait vite que tous ces discours ont plus fait pour le Non que tous les Trudeau réunis et qu'une bonne partie des partisans du «Oui» ont été les meilleurs artisans de leur défaite.

Quant au problème de la dégringolade du français au Québec, si elle reculait un peu dans le temps, elle verrait là aussi que les têtes chaudes supposément nationalistes, ardentes adeptes du Joui ont plus détruit la langue que tous les affichages bilingues.

Souhaitons donc qu'à la mort du prochain porte-étendard, les éclaireurs du peuple fassent montre de plus de discipline et de retenue.

Marie-Claire LABRECOUE
Sillery

Jeunes canadiens en Bulgarie

■ Du 10 au 20 juillet dernier, 3000 enfants de 120 pays participaient au plus vaste forum sur la paix du monde, soit la 4^e Assemblée internationale des enfants sous le Drapeau de la paix. Quatre jeunes de chez nous représentaient le Québec et le Canada à cette rencontre

d'amitié internationale sous le thème «Unité, création, beauté». Du Québec, participèrent Olivier Meilleur, 10 ans, de Beloeil, Mathieu Raymond-Doutre, 11 ans, de Montréal, Claudia Fuentes, 14 ans, de Montréal et Nathalie Yamina Jacob, 14 ans, de Mascouche.

L'origine de cette organisation remonte à 1979. Lors de l'Année internationale des enfants, Ludmila Jivkova, l'épouse du président de la Bulgarie, consciente de l'importante richesse que représentent les enfants et leurs créations artistiques, crée le mouvement «Drapeau de la paix». Par cette initiative, elle voulait permettre à des enfants âgés de quatre à 14 ans, de tous les coins de la planète, de se réunir tous les trois ans à Sofia, en Bulgarie, afin d'apprendre beaucoup de choses sur la vie et la culture des autres pays et ainsi se faire de nombreux nouveaux amis(es) en partageant ensemble leurs différents créations artistiques.

Des organismes internationaux comme l'ONU, l'UNESCO, l'UNICEF, et bien d'autres supportent ce rendez-vous international très populaire. (...) Nos enfants québécois accorderont plus d'une fois des entrevues à des journalistes bulgares ou internationaux présents à Sofia et c'est avec plaisir qu'ils y allaient de leurs commentaires plus qu'éloquents sur ce séjour extraordinaire dans ce pays merveilleux où la mer Noire est aussi chaude que le sourire et le cœur des Bulgares. (...)

Je termine en vous faisant part d'une résolution conjointe proposée par deux jeunes, un de la délégation américaine et l'autre de la délégation soviétique qui demande que les enfants participent à l'Assemblée générale des Nations unies à titre de citoyens à part entière ayant droit de dire leur mot dans la construction de leur avenir avec une seule préoccupation, un seul désir de vivre en paix afin de garantir leur avenir dans la joie, la liberté, l'harmonie. (...)

Tout ceci a fait dire à Claudia et à Nathalie Yamina au terme de leur voyage: «Que les enfants du monde et tous les gouvernements de la planète devraient avoir la chance de vivre cette expérience de rêve qu'est Drapeau de la paix, car après, ils ne seraient plus jamais les mêmes face à la paix...»

Irène DROLET
accompagnatrice du groupe
Mascouche

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.



Marcel Adam

Quand faut-il écarter un ministre ?

Une lettre ouverte que signait dans cette page le député péquiste de Verchères Jean-Pierre Charbonneau, vendredi dernier, en rapport avec la catastrophe écologique de Saint-Basile-le-Grand, est accablante pour le ministre de l'Environnement Clifford Lincoln.

Confrontant les récentes déclarations du ministre avec celles qu'il faisait antérieurement, le député démontre qu'il s'est contredit. En octobre 1987 M. Lincoln déclarait à l'Assemblée nationale que son gouvernement « a pris les mesures correctives à Saint-Basile-le-Grand et Shawinigan, pour rendre (ces) entrepôts sécuritaires ». Or il avouait la semaine dernière qu'il savait que l'entrepôt de Saint-Basile n'était pas sécuritaire, il n'avait pas voulu forcer le propriétaire à se conformer à la loi de peur que le gou-

vernement se retrouve avec un héritage empoisonné.

Ce qu'il disait la semaine dernière ne pas pouvoir faire pour assurer la sécurité à Saint-Basile, son ministre peut le faire cette semaine (en érigeant par exemple une clôture autour du site de l'entrepôt). Son ministre s'apprêtait en effet à faire appliquer les normes de sécurité dans l'entrepôt des produits toxiques comme les BPC, le ministre ne pouvait donc prétendre qu'il avait tout fait ce qu'il était possible de faire en vertu de la loi.

Après avoir cloué le ministre au pilori avec ses déclarations contradictoires et les volte-face de son ministre au sujet des produits toxiques, le député ne réclame plus la démission du ministre, comme l'ont fait un editorialiste et un chroniqueur de deux quotidiens de Montréal.

Pourtant les partis d'opposition sont généralement les plus prompts à réclamer la tête d'un ministre pris sérieusement en défaut. Peut-être par prudence, pensera-t-on, compte tenu des « managements et imprudences de l'administration précédente » admis par le député péquiste. Mais après trois ans de règne, un gouvernement a eu le temps de faire mieux que l'ancienne administration dans les domaines qui appelaient une action urgente et doit assumer entièrement ses responsabilités à cet égard.

M. Charbonneau, au nom de son parti, choisit plutôt de faire porter la grande responsabilité du désastre de Saint-Basile et des graves managements du ministre de l'Environnement sur le gouvernement, lui qui s'était engagé, durant la campagne électorale, à faire du virage écologique sinon

la priorité du moins une des préoccupations majeures de son mandat.

La position du PQ rejoint celle des groupes écologistes et l'attitude adoptée à La Presse; on ne doit pas faire un bouc émissaire d'un ministre dont le rendement apparaît dans l'ensemble satisfaisant, pour des défaillances qui démontrent en fin de compte que le premier ministre s'est mal acquitté d'un engagement majeur qui exigeait l'embrigadement de tout le gouvernement et non d'un seul ministre.

La preuve que le gouvernement est plus responsable de ce désastre que le ministre lui-même: la semaine dernière il a décidé de lui accorder des moyens (financiers, humains, légaux) qu'il refusait il y a quelques mois, afin de mieux protéger l'environnement et la sécurité des citoyens.

Cela étant dit, la question se pose: quand un ministre doit-il être écarté?

J'ai répondu brièvement à cette question jeudi dernier, mais comme elle continue de faire débat j'y reviens.

Je crois qu'un ministre doit partir quand il s'est révélé moralement indigne ou incompetent, ou quand il a perdu toute crédibilité comme titulaire du ministère qu'il dirige. Un premier ministre sensé et conscient qu'au moment de la reddition des comptes le bois mort ou pourri pourrait lui coûter le pouvoir, s'arrangera pour se débarrasser du mouton noir. S'il n'a pas cette sagesse ou ce courage, les pressions des médias et de l'opinion publique sont justifiées.

Mais quand un ministre qui a erré, même gravement, continue

à garder la confiance du public et surtout des groupes directement intéressés par la mission de son ministère (ce qui est le cas du ministre Lincoln), c'est le signe que son bilan est bon.

Cela indique peut-être aussi que le peuple sent instinctivement que c'est injuste de faire porter à un ministre valeureux jouissant d'un pouvoir limité au sein du cabinet, la responsabilité entière de bavures dont le premier ministre devrait principalement faire les frais dans un système où il possède théoriquement les pouvoirs d'un dictateur.

Aussi longtemps qu'un ministre doué et bien intentionné conserve un crédit lui permettant de continuer d'agir efficacement, je pense qu'il est sage de laisser la chance au courageur jusqu'au jour du jugement.

POINT DE VUE

Jouir sans le savoir

ANNE-MARIE GINGRAS
collaboration spéciale

Peu de personnes résistent à la tentation d'ennoblir le souvenir de leurs morts. Il s'agit probablement là de l'incalculable besoin de croire que l'être humain est fondamentalement bon.

Je crois pour ma part qu'une saine critique, avant ou après la mort, est toujours utile à la compréhension d'une oeuvre. Ainsi, le regard que je porterai sur les écrits de Françoise Dolto, psychanalyste française décédée la semaine dernière à l'âge de 79 ans, comportera deux volets. Voilà, en quelque sorte, le pire et le meilleur de Françoise Dolto.

De passage au Québec au prin-

temps de 1987, la célèbre psychanalyste avait suscité une grande admiration. Malheureusement, comme il arrive quelquefois lorsqu'une personnalité étrangère auréolée de ses titres de gloire nous visite, la plupart des journalistes qui l'avaient interviewée étaient littéralement tombés en pamoison devant elle. On avait eu droit à des articles décevantement la part mince.

Il est vrai que Françoise Dolto a fait un formidable travail auprès des enfants. Je ne suis ni pédagogue ni psychanalyste, mais je sais qu'elle considérait les enfants comme très capables de comprendre et de vivre les situations difficiles auxquelles ils sont confrontés et d'en assumer les émotions. Elle suggérait donc aux parents de dire la vérité à

leurs enfants, même si celle-ci était dure et blessante. C'était leur faire confiance, c'était croire que les enfants ne sont pas qu'une richesse potentielle mais une richesse actualisée.

Mais Françoise Dolto avait une vision très spéciale des femmes. Elle a un jour donné cet exemple de pédagogie — dont les détails très précis m'échappent: si, à la fin d'une journée en garderie, un jeune enfant s'inquiète d'être abandonné par sa mère parce que celle-ci n'est pas venue le chercher à l'heure prévue, il faut bien rassurer l'enfant en lui expliquant qu'il s'agit d'un simple retard; et il faudrait en passant lui suggérer de s'habituer à ce genre de situations car les femmes sont toujours en retard!

Mon premier livre de Françoise

se Dolto, je l'ai acheté à Paris en 1982. La sexualité féminine était publié chez Scarabée & Co. J'ai tout de suite senti que je n'habitais pas la même planète que l'auteur. Je ne suis pas sexologue, mais si l'on me dit que les femmes peuvent avoir un orgasme sans s'en rendre compte, je ne marche pas... Je préfère, pour ma part, m'en rendre compte au moment précis où ça se passe.

Or, Françoise Dolto distinguait quatre sortes d'orgasmes féminins dont le dernier, que je ne décrirai pas faute d'espace, est inconscient. Il fait éprouver aux femmes, semble-t-il, « une sensation intense de bien-être et de reconnaissance envers leur partenaire ». L'auteur dit à ce sujet: « Ces mouvements de l'orgasme utéro-annexiel sont tota-

lement réflexes, la femme est très rarement, et si elle l'est, très vaguement consciente de leur déclenchement. C'est lui qui apporte la jouissance maximum, secrète et silencieuse, caractéristique de cet orgasme, jouissance tellement vive qu'elle n'est pas compatible avec la sensation d'exister pour la femme » (p. 164).

Il semblerait donc, mesdames, que votre partenaire — si c'est un homme — peut vous envoyer dans les limbes l'espace de quelques minutes. (Cela a d'ailleurs peut-être inspiré plusieurs films de science-fiction sans que personne ne le sache.) Françoise Dolto ne faisait donc pas de la sexualité féminine une expérience que les femmes peuvent elles-mêmes vivre mais une expérience que les hommes leur font

vivre. Ceci s'inscrit dans une idéologie très particulière où les femmes sont pensées en fonction des hommes.

Comme l'indiquait David Suzuki au Congrès international de génétique de Toronto la semaine dernière, les découvertes scientifiques (médicales, psychanalytiques, etc.) se produisent dans des contextes particuliers, et les chercheurs, chercheurs y compris, se laissent souvent guider par leurs valeurs dans leurs activités professionnelles.

Je laisse aux psychanalystes et aux sexologues le soin de me critiquer, de m'expliquer, peut-être, que je n'ai rien compris du tout aux théories de Françoise Dolto. En attendant, que les don Juan fatigués se rassurent: peu de femmes veulent vraiment jouir sans le savoir.

POINT DE VUE

BPC: La pensée magique

FRANCE PARADIS
collaboration spéciale

L'être humain est un incrédule. On prévoit, on met en garde, on voit venir. Et quand elle se présente à nos portes, la catastrophe est toujours « incroyable ». Pas seulement incrédule: lamentablement passif. Comment se fait-il que chacun de nous soit retourné au travail le lendemain de l'incendie de St-Basile? Alors que nos vies sont menacées, on en fera tout au plus un sujet de conversation pour l'heure du midi.

L'environnement a presque toujours eu des problèmes avec l'homme. Mais la nature ne s'obstine pas éternellement. À force de se faire bafouer et piétiner, elle a courbé l'échine. La grande Dame s'incline chaque

jour un peu plus devant l'ambition démesurée des hommes, ceux-là mêmes qui ont cru la maîtriser. Depuis le dernier siècle, l'ambition s'est transformée en frénésie puis en folie. Fernand Séguin disait que nous étions la génération du court terme. Un euphémisme pour désigner ceux qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Il est vrai que monsieur Séguin manifestait une foi inébranlable dans les hommes de bonne volonté. Le temps nous dira si son espoir était vain.

Sans doute le saura-t-on plus vite qu'on le croit. L'agonie silencieuse de notre environnement serait sans doute passée inaperçue si notre inextinguible soif du pouvoir ne nous avait conduits aux catastrophes écologiques des deux dernières décen-

nies. Dans le désert de réponses, ils n'étaient qu'une poignée à hurler des mises en garde. Et nous avons été des millions à ne rien faire. Des millions à nous féliciter de ne pas habiter près de Three Miles Island, ni de Tchernobyl. Du moment que nous pouvions encore profiter des derniers rayons de soleil de l'été dans notre petit coin de cour... Pendant que le pétrole se déverse dans la mer, que les usines évacuent leurs déchets industriels dans nos rivières; pendant que les pluies acides rasent nos forêts et que les chlorofluorocarbones (CFC) détruisent la couche d'ozone. La télé nous renvoie ces images et on n'y croit pas encore. Évidemment derrière l'écran, les déversements de mercure ne nous font aucun tort!

Les gens de St-Basile sont pas-

sés de l'autre côté de l'écran il y a douze jours. La catastrophe est tombée dans leur cour cette fois. Penché avec compassion sur ces familles évacuées, le Québec entier a eu le frisson. Mais seulement un frisson. Parce que tout de suite après, l'insidieuse pensée magique a fait son chemin: Ouf! Ce n'était pas chez nous!

Dans une sorte de jeu morbide, le monde attend de voir de quoi sera fait le prochain cataclysme. Combien de morts cette fois? Et combien de mutilés? Et dire que je ne suis pas du lot! Comme si cette futile consolation pouvait clore le sujet. Notre bon ministre Lincoln va enfin pouvoir espérer faire bouger quelque chose. Espérer seulement, parce qu'à nous tous, nous représentons une force d'inertie incroyable. Il déploiera sans

doute tous les tours qu'il connaît pour retenir notre attention: maintenir les suspens. S'il donnait toutes les réponses tout de suite, on ne se poserait plus de questions.

Depuis douze jours, l'incendie de St-Basile nourrit la une des salles de nouvelles. On étale images et photos, interviews et reportages. Il y a longtemps qu'un événement n'avait réussi un tel exploit dans nos médias. Un bon sujet fait rarement plus de trois jours d'affilée à la une, et encore... Prenez le racisme dans le rang des policiers: rien n'est réglé mais on ne veut plus en entendre parler. Les gens se fatiguent vite des sujets chauds.

Les BPC connaîtront-ils le même sort? Puisque c'est de notre sort à tous dont il s'agit,

nous fatiguerons-nous aussi des BPC et de l'écologie? Serons-nous passifs au point de nous désintéresser de notre propre vie? Maintenant que chacun sait que les BPC sont partout et dangereux, que va-t-on faire?

Croyez-vous que nous ayons encore le temps de formuler quelques vœux pieux? D'écouter encore deux ou trois promesses électorales? Demain nous reprendrons le métro pour aller travailler. Il n'y aura que les gens de St-Basile dans la rue. Je souhaite de tout mon coeur qu'il ne nous faille pas attendre que le drame tombe dans toutes les cours du Québec pour que chacun de nous se sente concerné.

Aujourd'hui, quel geste posez-vous pour sauver votre vie?

DOCUMENT

Des lignes directrices pour les radiodiffuseurs ?

Trois séries de lignes directrices, portant respectivement sur les « propos et (le) langage offensants », sur l'« équilibre » en matière de questions controversées et sur des « normes élevées » que devraient respecter les titulaires de licences émises par le CRTC, viennent d'être proposées par celui-ci. Elles font présentement l'objet d'une consultation publique, avant qu'elles ne soient approuvées et ne servent par la suite à rendre « imputables », en quelque sorte, devant le CRTC les titulaires de licences, par rapport à leurs tribunes téléphoniques, communément appelées « lignes ouvertes ».

C'est en qualité de chercheur dans le domaine de l'information et des communications, puis en tant que citoyen, que nous voulons réagir au projet de lignes directrices. Nous le ferons d'abord en constatant la sobriété des normes proposées, leur décence ou leur modestie, car le CRTC ne les a pas conjuguées avec des sanctions qui pourraient être perçues comme une menace adressée aux titulaires de licences, dans l'éventualité où ils n'en assureraient pas le plein respect.

En annonçant la période de consultation sur son projet de lignes directrices, le CRTC a mentionné qu'elles avaient été formulées afin « d'aider les titulai-

res à veiller à ce que les exigences de la Loi sur la radiodiffusion et des règlements soient satisfaites et qu'il y ait des discussions équilibrées et informées dans le cadre de ces émissions... (1) ». Il s'agit là d'un objectif noble, bien qu'il soit étonnant que les titulaires de licences ne puissent pas par eux-mêmes exercer un contrôle approprié de leurs tribunes téléphoniques.

Toutefois, le CRTC n'aurait pas élaboré des lignes directrices inutilement, puisqu'il n'a pas comme réputation d'intervenir mal à propos auprès des titulaires de licences.

Dans le cas particulier des tribunes téléphoniques, on aurait plutôt matière à déplorer qu'il ne soit pas intervenu plus souvent qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Effectivement, plusieurs d'entre elles sont sous la gouverne d'animateurs qui font totalement fi d'une opinion contraire à la leur. Aussi, un certain nombre d'entre eux se livrent-ils à des injures, des atteintes à la réputation, quand ce n'est pas à des propos racistes, et cela à l'endroit de personnes ou de groupes qui leur servent de souffre-douleur.

On sait qu'en annonçant son projet de lignes directrices, le CRTC a mentionné que trois événements assez graves, impli-

quant des tribunes téléphoniques, l'avaient forcé à publier un avis public ou à entamer des poursuites devant les tribunaux, ces dernières années. Ce fut le cas relativement à des propos racistes à l'endroit des autochtones du Canada et à des propos dits « offensants » envers des Juifs et des Noirs.

À notre avis, la question de la pertinence des lignes directrices proposées par le CRTC ne se pose donc pas. À l'inverse, la façon avec laquelle il les a présentées porte à penser qu'il ait voulu parer à d'éventuelles critiques à l'effet qu'elles puissent représenter une atteinte à la liberté d'expression de la presse électronique. En effet, le CRTC n'a pas voulu s'engager à imposer ses lignes directrices aux titulaires de licences. C'est le cas, puisqu'il a déjà annoncé qu'« une fois les lignes directrices approuvées, les titulaires devront indiquer, lors du renouvellement de leurs licences... (2) » (qu'ils) s'engagent à respecter ces lignes directrices ou à soumettre pour fins d'approbation leurs propres lignes directrices à l'égard de ce genre d'émissions (2). »

Un radiodiffuseur, dont l'animateur aura dépassé les limites de l'imaginaire en vulgarité, n'aura qu'à proposer, une année ou deux plus tard, lors du renou-

vellement de sa licence, des « lignes directrices » justifiant cet état de fait, a posteriori. Il pourra alors invoquer les « habitudes du milieu », voire un « genre journalistique » assimilable à la caricature, dans la presse écrite, en espérant ainsi trouver créance auprès du CRTC. En l'occurrence, celui-ci saura-t-il adopter une attitude qui puisse suggérer une atteinte à la liberté d'expression, bien qu'elle soit dictée, en réalité, par l'importance d'assurer le respect de droits concurrents?

En laissant la possibilité aux titulaires de licences de proposer leurs propres lignes directrices, le CRTC donne malheureusement l'impression d'avoir voulu ménager la chèvre et le chou. Pourtant, il devrait faire preuve de vigilance afin que soient respectés des droits concurrents à la liberté d'expression, et tout aussi importants que cette dernière, dont le droit au respect de la vie privée, le droit à la sauvegarde de la dignité, de l'honneur et de la réputation de la personne, ainsi que le droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence d'aucune sorte. (3)

Nous déplorons donc vivement la position qu'a adoptée le

CRTC. C'est pourquoi l'invitons-nous à revenir sur la décision qu'il a déjà annoncée, à l'effet de permettre aux titulaires de licences de proposer leurs propres lignes directrices. Nous tenons à limiter nos observations à cet aspect de la question. Aussi, nous reste-t-il à espérer que les lignes directrices qui sont proposées par le CRTC puissent représenter un pas dans la bonne direction, sans qu'il n'y ait lieu de se faire d'illusion à leur propos. Néanmoins, il valait mieux en formuler quelques-unes, plutôt que de ne pas en proposer du tout.

Les personnes qui seraient portées à y voir une atteinte à la liberté d'expression feraient bien de les examiner attentivement, car aucune d'entre elles n'implique une entrave au traitement de questions d'intérêt public. C'est ce qui fait déclarer au CRTC qu'il « estime qu'il appartient au titulaire de décider si la question est une affaire d'intérêt public ainsi que la façon dont l'équilibre sera atteint (4) ».

Guy Giroux *
30 août 1988

* L'auteur est membre associé du Groupe de recherche Ethos de l'Université du Québec à Rimouski et enquêteur-médiateur à la Commission des droits de la personne du Québec. Titulaire d'une maîtrise en éthique et d'un doctorat en science politique, il a

réalisé plusieurs recherches sur l'information et les communications, en plus de s'être prononcé sur l'éthique de la presse.

1. CRTC, « Projet de lignes directrices pour les tribunes téléphoniques », Communiqué, (29 juillet 1988): 1.

2. Ibid., 2. Nous soulignons.

3. Référence aux articles 5, 4 et 10 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

4. CRTC, « Projet de lignes directrices concernant les tribunes téléphoniques », Avis public, CRTC 1988-121, Ottawa, 1988, 7.

Pour amateurs de fruits de mer seulement

Chez Paugé
1862

1657, RUE STE-CATHERINE O.
932-6118 FERMÉ LE LUNDI
STATIONNEMENT GRATUIT 7 HEURES — GARAGE MAISSONS
(Budget Rent A Car) 1450, rue Guy, coin de Maissonville

Le 12^e Festival des films du monde

Bonne moisson, le jury ne lésine pas

SERGE DUSSAULT

Présidé par Susan Anspach, le jury du douzième Festival des films du monde n'a pas mesquiné avec les mentions et les prix. Il a même tenu à souligner « la très haute qualité artistique des films de la compétition officielle ». Et unanimement paraît-il. Aux prix généralement attribués, le jury a ajouté deux mentions spéciales. L'une au cinéaste italien Marco Bellocchio qui avait en compétition un film délaissé avec Béatrice Dalle. L'autre à la chanteuse et comédienne Julia Migenes qui a sauvé du désastre le film de l'Espagnol Ricardo Franco, *Berlin Blues*.

Dans son enthousiasme, le jury a partagé son « prix du jury » — équivalent du deuxième prix du festival — entre *The Dawning* du cinéaste britannique Robert Knights et *Salaam Bombay* de l'Indienne Mira Nair. Je crois que *Salaam Bombay* méritait plus. Et *The Dawning*, peut-être un peu moins. Non pas que ce soit un film mal foutu. Il est, au contraire, bien fait. Peut-être un peu trop. Une écriture appliquée, du travail soigné. Mais sans originalité. Le sujet, par compte, ne manquait pas d'intérêt : l'Irlande de 1920, la prise de conscience politique d'une jeune fille qui sort à peine du couvent, les attentats terroristes qui allaient mener à l'indépendance l'année suivante. Soit dit en passant, le jury du prix oecuménique a tenu à accorder à *The Dawning* une mention spéciale.

Pourquoi le jury du festival a-t-il complètement ignoré *The Stick* qui parle aussi d'une réalité de notre époque? Beaucoup plus actuelle. Et avec infiniment plus de force. Est-ce la dureté, la violence du film du jeune Darrell Roodt qui a rebuté Susan Anspach et ses collègues? La violence, ici, n'était pourtant pas gratuite.

Pas de surprise...

Le Grand Prix des Amériques n'a surpris personne. La lutte se faisait entre *La Lectrice* et *Salaam Bombay*. Michel Deville a gagné la course, peut-être dans le der-



Vedette de *La Lectrice*, Miou-Miou a reçu des mains de Susan Anspach le Grand Prix des Amériques allant à Michel Deville.

nier droit. Mira Nair a de quoi se consoler : *Salaam Bombay*, en plus du prix du jury, a reçu le prix Air Canada attribué au film le plus populaire. Qui votait? Les festivaliers ayant une passe de neuf à cinq ou des carnets de billet.

Le public, la critique et le Jury international oecuménique réunis à Montréal ont pour une fois été unanimes. Le prix oecuménique, en effet, est allé à *Salaam Bombay* avec la mention suivante : « Ce film saisissant, première oeuvre d'une jeune réalisatrice, présente la lutte d'un garçon villageois pour préserver la dignité humaine au milieu de circonstances dégradantes dans une ville surpeuplée ».

Le troisième prix du festival s'appelle officiellement Prix spé-

cial du jury. On l'a accordé au film soviétique *La Petite Vera*, du jeune cinéaste Vasily Puchul. Pourquoi à ce film plutôt qu'à *De bruit et de fureur* du Français Jean-Claude Brisseau? Deux raisons, peut-être : glasnost oblige... et Pichul nous donne de la Russie d'aujourd'hui, et du petit peuple des quartiers ouvriers, des images que nous n'avons jamais vues. À cet égard, le film est passionnant. Mais d'énormes défauts techniques et un montage beaucoup trop lâche ont énormément gâté mon plaisir. L'écriture de Brisseau est beaucoup plus nerveuse. Et son film plus ingénieux. Je crois que, dans ce cas-ci comme dans *The Stick*, c'est la violence qui a rebuté quelques-uns des membres du jury. Ils n'auraient été que deux à défendre ce film

nous donnant de la France prolétaire des images généralement cachées. Des images, paraît-il, qui auraient profondément choqué les autorités de l'hexagone, comme on dit là-bas.

Les prix d'interprétation

Le jury a accordé le prix d'interprétation féminine à une jeune comédienne de la Corée du Sud, Shin Hye-Soo. Elle incarne dans *Adada* un personnage attachant, celui d'une jeune femme au destin tragique dans la Corée rurale des années trente. Ce choix n'étonne personne. Mais le prix aurait pu aller à Miou-Miou pour *La Lectrice* (tactiquement, c'aurait été trop pour le même film...), Béatrice Dalle (*La Sorcière*) ou, à la rigueur, à Maruschka Detmers qui a défendu avec beaucoup de conviction un personnage difficile dans *Hanna's War*.

Le prix d'interprétation masculine est allé au Yougoslave Davor Janic pour son rôle dans *Mon oncle m'a légué* de Krsto Papic. Il aurait pu aller à n'importe qui. Je crois, pour ma part, que l'Américain Ed Harris (*To Kill a Priest*) le méritait plus que quiconque. Mais les vilains n'ont jamais de prix : comment récompenser dans un festival celui qui incarne l'assassin du père Popieluszko défendant dans ses sermons la cause de Solidarité! Et le choix de Janic peut aussi s'expliquer par le fait que le festival rendait hommage cette année au cinéma Yougoslave.

La Critique internationale a d'ailleurs donné raison au jury de madame Anspach en attribuant le prix de la Fipresci à *Mon oncle m'a légué* dont elle a souligné la maîtrise de la mise en scène, l'intelligence de la construction, la justesse et la lucidité du regard sur le passé de la Yougoslavie et pour son courage face à des problèmes politiques déchirants.

Ce douzième Festival des films du monde était plus qu'un *sneak preview* de la saison à venir. Les cinéphiles ont pu voir quantité de films qui, malheureusement, ne passeront plus à Montréal. Cela nous a permis d'avoir un large aperçu de la production mondiale.

N'est-ce pas pour cela que les festivals sont faits? Rendez-vous l'an prochain, du 23 août au 3 septembre. Avec hommage rendu cette fois au cinéma indien.



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Jeanne Moreau

D'abord répondre au désir de l'autre

AGNÈS GRUDA

Autre jour, en présentant *La nuit de l'océan* du jeune cinéaste français Antoine Perset au Festival des films du monde, Jeanne Moreau a eu cette phrase surprenante :

« Je n'ai jamais désiré de rôles précis. C'est le désir de l'autre, du réalisateur, qui est important pour moi. Quand je ressens ce désir, je me sens obligée de le satisfaire. »

Lorsque nous l'avons rencontrée par la suite, quelques heures avant la clôture du Festival, Jeanne Moreau a tenu à revenir sur cette notion de désir.

« Le besoin d'être désirée va bien au-delà du besoin de séduire. Il s'agit plutôt d'une profonde excitation provoquée par le fait d'aider quelqu'un à réaliser son imaginaire, et de donner ainsi naissance à un personnage. »

Une grande partie du talent du comédien repose justement, selon Jeanne Moreau, sur cette faculté de répondre au désir de l'autre.

Et c'est d'ailleurs ce qui frappe chez cette grande actrice qui est arrivée sur la crête de la Nouvelle Vague et n'a jamais sombré depuis : Jeanne Moreau est, d'abord et avant tout, totalement disponible.

Entièrement là, assise sur le canapé de sa suite du Ritz, fumant de longues cigarettes, concentrée, pesant les mots qu'elle prononce de sa voix écaillée et inimitable. Puis tout à coup un éclat de rire, et une question sur la marque des souliers du photographe...

Après l'égo...

Jeanne Moreau affirme avoir mis du temps avant d'acquiescer cette capacité de se mettre entièrement « au service » de quelqu'un.

« Le don de soi est possible quand on a fini de s'occuper de son égo », dit-elle. Parce que l'égo a été rassasié de succès? « Peut-être. Ou peut-être parce qu'on s'aperçoit qu'il est insatiable. Que tout est toujours à recommencer. »

Elle vient donc de recommencer, en interprétant le rôle d'une femme vicieuse qui a perdu l'un de ses quatre fils, happé par la mer. Et chez qui ce deuil provoque un soudain et indécent goût de vivre.

La nuit de l'océan est le deuxième long métrage d'Antoine Perset, un cinéaste dans la jeune trentaine. Qu'est-ce qui, au-delà de ce besoin de satisfaire le désir de l'autre, a bien pu pousser Jeanne Moreau à tourner avec un quasi-inconnu?

Coups de coeur pour des inconnus

La comédienne qui a travaillé aux côtés des plus grands — Truffaut, Orson Welles, Jean Renoir, Louis Malle, pour ne citer que ceux-là — rappelle d'abord que toute sa carrière s'est jouée sur des coups de coeur pour des inconnus.

François Truffaut, par exemple, à l'époque de *Jules et Jim*, était surtout connu comme critique. Louis Malle était aussi à ses tout débuts quand il ont tourné ensemble *L'ascenseur pour l'échafaud* et *Les amants*. Même chose pour Bunuel, qui a fait appel à Jeanne Moreau alors qu'il venait de fuir l'Espagne de Franco et était pratiquement inconnu en France.

Le goût du risque, alors?

À 60 ans, riche de quelque 80 films (« une journaliste québécoise m'a dit que j'ai tourné dans 83 films; je ne savais pas, je crois qu'elle a dû en ajouter... »), Jeanne Moreau affirme qu'il n'y a pas plus de risque à tourner avec un jeune cinéaste qu'avec un vieux qui en a ras le bol. « Le risque n'est peut-être pas là où l'on pense... »

Pas nostalgique pour un sou, la grande Jeanne. Et prête à mettre tout son poids dans la balance pour aider un jeune cinéaste « à venir au monde ». En échange, le cinéaste débutant lui communique un climat de « frémissement » et d'enthousiasme que l'on ne retrouve pas toujours sur les plateaux des vieux routiers...

Cet enthousiasme est d'ailleurs visible quand elle parle du personnage d'Hélène dans *La nuit de l'océan*. « Ce qui m'attire le plus, dans un personnage, c'est le mystère. Je ne peux pas dire si j'ai aimé ou non le personnage d'Hélène. Non, mais il m'a intriguée. »

À la rencontre de l'inconnu

Dans ses personnages aussi, donc, Jeanne veut aller à la rencontre de l'inconnu. C'est son moteur à elle. Celui qui l'a menée tout au long de sa carrière, pendant quatre décennies, sans qu'elle n'ait jamais rien planifié. « On dit que pour les femmes, les rôles deviennent de plus en plus rares après 40 ans. Je ne m'en suis jamais inquiétée. C'est peut-être cette liberté intérieure qui m'a permis de ne jamais cesser de jouer... »

Cette même liberté intérieure y a sans doute été pour quelque chose quand Jeanne est passée, à deux reprises, derrière la caméra, avec *L'Adolescente* et *Lumière*. Et elle affirme avoir aujourd'hui un autre projet de film dans ses tiroirs. Mais le succès de la pièce *Le récit de la servante Zerkine* de Hermann Broch, qu'elle est d'ailleurs venue présenter cet été au festival de Lanaudière, repousse ce projet à plus tard. « Peut-être que le jour où j'aurai finalement le temps de m'occuper de ce film, j'aurai envie de dire autre chose. La vie va tellement vite... »

C'est aussi par manque de temps que Jeanne Moreau a mis de côté, depuis cinq ans, le deuxième volet de sa double carrière : celui de la chanson. Elle assure avoir envie d'y revenir. Mais quand? D'ici là, on peut se consoler en apprenant que toutes ses chansons, dont plusieurs sont aujourd'hui introuvables (l'inoubliable *India Song*, par exemple) seront bientôt rééditées sur disques compacts.

Quelques mots encore sur une éventuelle autobiographie, qu'on lui a demandée à maintes et maintes reprises. Mais qu'elle remet toujours à plus tard. D'abord parce qu'elle cherche un « point de vue », une façon de dire les choses qui soit utile et non seulement anecdotique. Mais aussi parce qu'on ne peut pas « vivre sa vie et l'écrire en même temps. »

Moi qui pensais à Jeanne Moreau en termes de « légende vivante », je l'ai quittée, dimanche, en me disant qu'elle est finalement bien plus vivante que légendaire. Et que l'autobiographie devra bien attendre un peu...

Un premier Grand Prix pour Michel Deville

SERGE DUSSAULT

« Je suis très heureux et très fier. C'est mon premier grand prix dans un festival. »

Gagnant du Grand Prix des Amériques pour son film *La Lectrice*, le cinéaste français Michel Deville était hier à Telluride, au Colorado, où se tient un petit festival surtout destiné aux distributeurs américains. C'est là que *La Presse* l'a joint par téléphone pour obtenir ses réactions.

« Je suis encore plus heureux pour Miou-Miou. Elle n'est pas seulement la vedette du film, elle en est l'âme. C'est d'autant plus merveilleux que le film ait gagné à Montréal que le Québec est une seconde patrie pour Miou-Miou. Elle a travaillé chez vous, elle y a plein d'amis. Dès qu'elle a appris la nouvelle, à Telluride, elle est repartie pour Montréal juste à temps pour recevoir le prix pour moi. Et le trajet entre Telluride et Montréal est compliqué, très long, il y a des correspondances... »

Michel Deville a déjà été en compétition. À Cannes en 1971 avec *Raphael ou le Débauché*. À Berlin, à Moscou. Il revenait toujours les mains vides. Ou avec des deuxièmes prix. Comme ça lui est arrivé à San Sebastian avec *Péril en la demeure*.

« On se dit qu'il faut prendre ça avec philosophie, qu'on gagne ou pas. Eh bien, non! maintenant que j'ai gagné, je suis très content, très content... »

— Un premier prix comme celui de Montréal, cela représente quoi pour vous?

— C'est très important, non seulement pour le Canada, mais pour les États-Unis. Et même la France. Ici, au festival de Telluride, il y a des acheteurs venus de tous les coins des États-Unis. Le Grand Prix des Amériques gagné par *La Lectrice* les sécurise, leur donne confiance au film. D'ailleurs, je me rends compte qu'ils aiment le cinéma européen, particulièrement français, surtout depuis que Orion a eu du succès avec *Au revoir les enfants* et *Jean de Florette*. Ça nous donne une petite chance. Je sais que notre part du marché américain sera toujours infinitésimale. Mais que la réaction à Telluride de spectateurs anglophones ait été la même qu'à Montréal, montre qu'ils peuvent comprendre et aimer le film. Ils reagissaient aux memes endroits.



— Montréal vous aura donc ouvert la porte de l'Amérique?

— Oui. Je crois que ce sera la même chose pour Mira Nair, qui avec *Salaam Bombay*, a gagné un prix du jury. Elle sortira de l'anonymat.

— Et la France?

— *La Lectrice* a pris l'affiche le 17 août en France. La presse va annoncer que nous avons gagné le grand prix à Montréal, on va mettre ça dans notre publicité et ça va relancer le film. C'est assez prodigieux. Au plaisir qu'on a à recevoir un prix s'ajoute le résultat économique.

— Vous avez vu les autres films en compétition?

— Hélas non! Nous n'avons pas eu une minute, Miou-Miou et moi, avec les interviews, la télévi-

Michel Deville : un premier grand prix après près de trente ans de carrière...

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Le palmarès

Longs métrages en compétition officielle

Grand Prix de Montréal : *La Lectrice* de Michel Deville (France).
 Prix d'interprétation féminine : *Shin Hye-Soo* (*Adada*, Corée du Sud).
 Prix d'interprétation masculine : *Davor Janic* (*Mon oncle m'a légué*, Yougoslavie).
 Prix spécial du jury : *La Petite Vera* (URSS).
 Prix du jury, ex aequo : *The Dawning* (Grande-Bretagne) et *Salaam Bombay* (Inde).
 Mentions spéciales du jury : *Marco Bellocchio* (*La Sorcière*, Italie) et *Julia Migenes* (*Berlin Blues*, Espagne).

Courts métrages en compétition officielle

Grand prix de Montréal : *La Bombe* de Zoran Jovanovic (Yougoslavie).
 Prix du jury : *L'Etranger* de George Ungar (Canada).

Prix du public

Prix Air Canada (film le plus populaire du festival) : *Salaam Bombay*, de Mira Nair (Inde).
 Prix O'Keefe (meilleur film canadien) : *Obsessed*, de Robin Spry (Canada).

Prix de la critique internationale

Mon oncle m'a légué, de Krsto Papic (Yougoslavie).

Prix oecuménique 1988

Salaam Bombay, de Mira Nair.
 Mention spéciale : *The Dawning*, de Robert Knights (Grande-Bretagne).



Une découverte du festival : la Coréenne Shin Hye-Soo

Zeffirelli chahuté à Venise

PASCAL BOURDON
Agence France-Presse
VENISE



Franco Zeffirelli

■ Projections agitées, conférence de presse tumultueuse, ruée de photographes: Franco Zeffirelli a été l'homme du jour, hier à la Mostra de Venise, où il venait présenter son nouveau film, *Young Toscanini*.

Le jeune *Toscanini* conte les débuts au Brésil du célèbre maestro italien (C. Thomas Howell), présenté comme un des moteurs, avec une cantatrice incarnée par Elizabeth Taylor, de l'abolition de l'esclavage dans le pays. Attendu de pied ferme, semble-t-il, par de nombreux critiques, ce film rutilant avait provoqué dimanche rires et lazzi lors des premières projections de presse, certains le qualifiant d'emphatique et de «comique».

Hier, la première séance (la présentation officielle n'étant prévue que le soir) a été aussi sage que celles de la veille avaient été chahutées. Mais il n'en a pas été de même pour la conférence de presse du metteur en scène italien, qui, après avoir été l'un des critiques les plus virulents du film de Martin Scorsese *La dernière tentation du Christ*, a dû défendre le sien face à un auditoire filtré mais houleux.

Accueilli par des huées et abreuvé de quolibets, Franco Zeffirelli, rougissant parfois de colère contenue, a fustigé l'intelligentsia qui se réunit chaque fin d'été à Venise. Défendant l'interprétation — critiquée — d'Elizabeth Taylor, il a aussi affirmé que le film répondait à la vérité historique et a réfuté s'être inspiré indûment d'un livre du Brésilien Guilherme Figueiredo.

Passablement malmené, Zeffirelli a aussi été souvent applaudi, certains faisant remarquer que

ses positions sur *La dernière tentation* n'étaient peut-être pas étrangères à cette polémique. Le réalisateur s'est cependant refusé à revenir sur «l'affaire Scorsese», répondant simplement en souriant que puisqu'on parlait de couronne d'épines, «il était venu à Venise avec la sienne», son film.

Parallèlement, la compétition s'est poursuivie hier avec deux films: *Gli invisibili* (Les invisibles) de l'Italien Pasquale Squitieri, et *Tchorny Monakh* (Le moine noir) du Soviétique Ivan Dikhovitchy.

Le premier se passe dans l'ultra-gauche italienne d'il y a dix ans: Sirio, vingt ans, est incarcéré pour avoir appartenu à un groupe abritant des terroristes. Mais dans sa prison, où il retrouve d'autres militants, favorables ou non à la lutte armée, éclate une mutinerie... Qualifié de «stéréotypé» par certains, de «courageux» par d'autres, ce film ne

prend cependant pas parti pour ou contre la violence, se contentant de dépeindre une époque agitée de l'histoire italienne.

Beaucoup plus calme, *Le moine noir*, adapté de Tchekov, raconte le drame intérieur d'un homme revenu au pays après une longue absence, et hanté par les apparitions imaginaires d'un moine de légende, qui ne sont en fait que des reflets de lui-même. Ce film plutôt lent est servi par une belle photographie qui s'attache à rendre l'atmosphère quasi-surnaturelle et qui pourrait être un hommage à Andreï Tarkovski.

La Mostra se préparera pour le grand jour, celui de la projection de *La dernière tentation du Christ*. D'ores et déjà, d'exceptionnelles mesures de sécurité sont annoncées, et Scorsese lui-même, attendu hier soir, ne résidera pas au Lido, où a lieu la Mostra, mais à Venise, de l'autre côté de la lagune.

Télévision

Jean-Paul, la meilleure affaire en ville

RAYMOND BERNATCHEZ

À 21 h, hier soir, les rues de Montréal étaient vides. C'était la grande rentrée des télérômanes et surtout, surtout, le retour *Des dames de coeur*. Plus de 600 000 personnes, dans la région de Montréal, attendaient des nouvelles du beau Jean-Paul qui s'était fait «scrunché» par une voiture dans le dernier épisode printanier. Était-il mort? Vivant? Plus mort que vivant?

Ceux qui lisent *La Presse* savaient depuis le 24 août que Jean-Paul allait s'en tirer. Bernard Dero-me, qui est toujours bien informé, lui a d'ailleurs souhaité bonne convalescence deux minutes avant le début de l'émission.

Mais il y a ceux qui ne croient pas ce qu'ils lisent dans les journaux et ceux qui, comme Michel Desautels, se donnent congé de devoir et de leçon durant la période estivale. *Montréal-Express*, hier après-midi, il spéculait encore sur les chances de survie de Jean-Paul Belleau. Desautels déplorait même le fait que *La Presse* n'ait rien publié à ce sujet.

Demandez donc une copie de la une de *La Presse* 24 août, mon cher Michel. Tout est là ou presque. Quand on pense que vous nous ferez bientôt parvenir des informations de Séoul. C'est loin Séoul...

Tout était là ou presque. Dans cet article nous disions que Jean-Paul allait s'en tirer rapidement et sans séquelle. Nous disions également que Lucie et Julie seraient à son chevet. Jusque là ça va. Mais j'ai imprudemment ajouté une phrase: «Inconscient, Jean-Paul Belleau ne dira pas un traitre mot de toute l'émission».

Oublions les bouts de reprise de l'an dernier pour nous remettre dans le bain. Parlons des nouvelles séquences sur le lit de douleurs. Les cheveux disparaissant sous les pansements, la tête immobilisée dans un collier orthopédique, le visage beurré d'ecchymoses, tout ce que Jean-Paul avait pu marmonner jusqu'à 21 h 45 c'est: heum, heum. Et voilà qu'à 21 h 45, il prononce précisément un «traître mot». Le nom de Lucie alors que c'est Julie qui le veille.

Et l'infirmière qui souligne à Julie, croyant s'adresser à Lucie: «C'est normal, madame, dans son délire un malade appelle toujours la femme qu'il aime».

Ce mot en dit long. Jean-Paul n'a pas changé et il nous en fera voir de toutes les couleurs en 88-89.

Dans le genre télérôman, avouons que c'est du grand art. Pas étonnant si les rues se vident à Montréal les lundis soir. Et Mme Payette de mettre toute la gomme: l'enfant que Véronique attend est-il de Gilbert? Et Gilbert qui avoue son aventure à Claire; et Aline qui retourne chez son Roger qui s'en balance comme de sa dernière chemise; et à la toute fin un dernier élément de suspense: qu'est-il arrivé à Laurence?

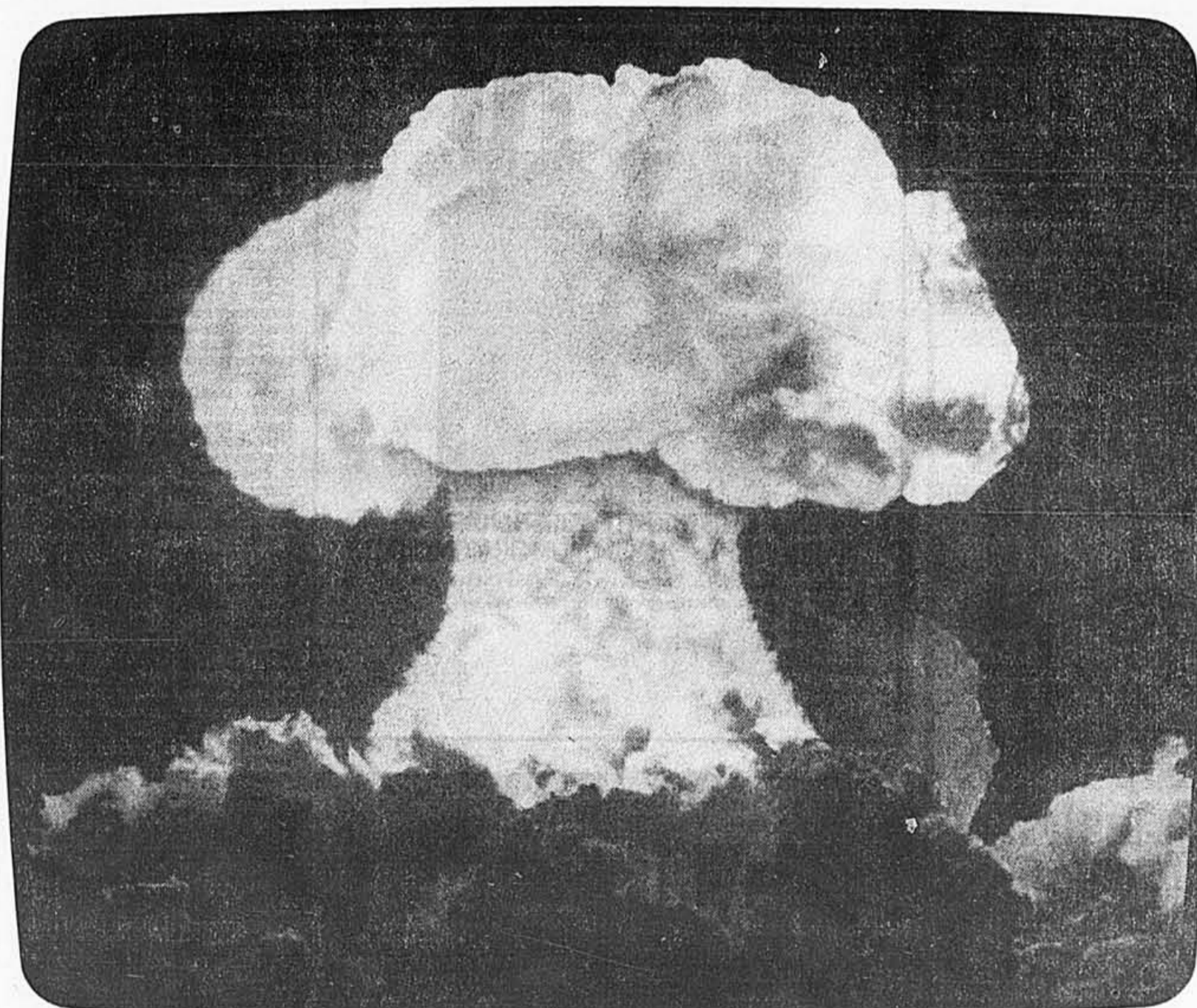
C'est reparti de plus belle pour une autre saison.

La soupe au poulet sans poulet

Nous avons également vu hier soir la première émission de la nouvelle série de Radio-Canada, *Ma Tante Alice*. Si les autres textes sont aussi moches que celui qui nous a été présenté hier soir, *Entre chien et loup* ne perdra pas beaucoup de «fans» cette année. On ne rattrapera pas ça en demandant à Patrice L'Écuyer de débouler les marches d'escaliers comme le faisait Olivier Guimond. Comme l'auteur, Marcel Gamache, a pu le constater en visionnant le premier épisode, L'Écuyer n'est pas Olivier Guimond. C'est l'absence d'éléments comiques qui frappe dans cette comédie. Est-ce que ça se vend toujours cette fameuse marque de soupe au vermicelle et poulet sans poulet?

Mon coeur a balancé entre deux autres télérômanes hier soir. *Entre chien et loup* puis *Robert et Compagnie*. Une heure d'*Entre chien et loup* c'est intenable. C'est du sous-Temps d'une paix, du sous-Séraphin, avec des personnages d'une autre époque qui emploient des mots d'antan et des termes d'aujourd'hui. C'est un télérôman d'époque sans époque. D'une certaine manière, c'est plus drôle que *Ma Tante Alice*. *Robert et Compagnie*, c'est un télérôman de gars (j'ai vu quelques épisodes l'an dernier) qui a commencé à intégrer des éléments féminins. Un télérôman de gars avec des femmes dedans, c'est déjà mieux. Il y a encore du travail à faire pour rendre ça vivant.

La grande affaire, en télérôman, le lundi soir, c'est vraiment *Des dames de coeur*.



OÙ EN EST-ON AVEC LA CULTURE DU CHAMPIGNON?

La planète est devenue un immense jardin où chacun se doit de cultiver ses relations avec ses voisins. Les journalistes de "Table rase" ratissent donc le monde pour vous présenter le fruit des plus récents développements politiques, économiques et sociaux. Avec Armande St-Jean et le grand reporter Pierre Olivier.



Table rase

Mardi 21 h et dimanche 12 h

LE MIEUX C'EST DE REGARDER

Radio Québec
Câble 8

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Raymond Bernatchez

18:30 (10) — **Charivari**
Invités: Claude Héroux, Réjean Tremblay et Winston McQuade.

20:00 (10) — **Formule 1**
Début de la super-série de Télé-Métropole sur la course automobile avec Daniel Gélén, Manuel Gélén, Serge Dupire et Raymond Legault.

20:00 (2) — **L'Héritage**
Début. Avec Gilles Pelletier, Sylvie Léonard et Aubert Pallascio.

20:30 (15) — **Le grand Echiquier**
Sur TV 5. Maurice Andrée, trompettiste. Invités: André Cantin, violoniste; François Boissonnier, alpiniste; Dizzie Gillespie, trompettiste; et Nicole Rieux, chanteuse.

HORAIRE RÉVISÉ

04:00 (12) — **Solide Gold in Concert**
(Remplace *Magnum P.L.*)

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
(2)	Montréal ce soir		Star d'un soir (début)		L'Héritage (début)		Dallas: L'Impasse.		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Cinéma (23h20)
(3)	The News		CBS News	Hollywood Squares	Summer Playhouse		Movie: "Women of Valor".				The News	Tennis Highlights
(5)	News 5	NBC Nightly News	Family Ties	Jeopardy	Matlock: The Judge.		In the Heat of the Night: Blind Spot (1re)		Summer Showcase		News 5 Nightside	The Tonight Show
(6)	Newswatch		Sars	Stap Maxwell Story	Adrienne Clarkson's Summer Festival				The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Three's Company
(7)	Le Monde	Charivari	Chop Suey (début)	Épopée Rock (début)	Formule 1 (début)		Le Match de la vie (prévu jeudi 21h)		Ad Lib		Nouv. TVA/Fr. parler	Le Monde / Sports
(8)	Le Monde	Charivari	Chop Suey (début)	Épopée Rock (début)	Formule 1 (début)		Le Match de la vie (prévu jeudi 21h)		Ad Lib		Nouv. TVA/Fr. parler	Le Monde / Sports
(8)	Newsline		Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock: The Judge.		Moonlighting: Eek, A Spouse.		Hot Shots: Tails You Lose.		National News	Nightline
(8)	TV 8 News	World News Tonight	A Current Affair	The New Dating Game	Who's the Boss?	Full House	Moonlighting: Eek, A Spouse.		Thirtysomething		TV 8 Nightbeat	ABC News Nightline
(9)	En Estrie ce soir		Star d'un soir (début)		L'Héritage (début)		Dallas: L'Impasse.		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Cinéma (23h20)
(10)	Ici Montréal	Charivari	Chop Suey (début)	Épopée Rock (début)	Formule 1 (début)		Le Match de la vie (prévu jeudi 21h)		Ad Lib		Nouv. TVA/Fr. parler	Ici Mtl / Sports
(12)	Pulse		Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock: The Judge.		Moonlighting: Eek, A Spouse.		Hot Shots: Tails You Lose.		National News	Pulse
(13)	Nouvelles du 13	Benny Hill	Star d'un soir (début)		L'Héritage (début)		Dallas: L'Impasse.		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Cinéma (23h20)
(17)	Passé-Partout	Autrement dit		L'Indice Plus	Vidéotour		Table rase		Agenda Tourisme	Justice pour tous	Les Jeux de la vie	
(22)	Newscenter 22	World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Who's the Boss?	Full House	Moonlighting: Eek, A Spouse.		Thirtysomething		Newscenter 22	ABC News Nightline
(24)	Poika Dot Door	Today's Special	Phoenix & Carpet	Passion for Food	Ni Geographic: Flight of the Whooping.		Intimate Contact				Magic in the Sky	Question Period
(25)	The MacNeil/Lehrer Newshour		Business Report	Crossroads	Nova: Brutal Craft: Pioneers of Surgery.		Moyers: Joseph Campbell & Power of Myth		Struggles for Poland: In the Life.		Movie: "Conspiracy in Teheran".	
(25)	Action réaction	La Maison Deschênes	Les Amateurs (début)	Cinéma: "Les Moissons de la colère".			Le Grand Journa.		Puzzle	100 Limite	Sports Plus	Médecin d'aujourd'hui
(27)	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Nova: Brutal Craft: Pioneers of Surgery.		Safe Haven		The Unquiet Death of Eli Creekmooore		Your Show of Shows	Newshour
(15)	Récréation	Chif. & lettres (18h40)	Le Journal de TF1	L'Info-5 (2e édition)	Histoires naturelles		Le Grand Echiquier: Maurice Andrée, trompettiste.					Le Journal de TF1
(20)	Musique Vidéo		Flashback		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo	Musique Vidéo		Musique Vidéo	
(20)	Make Mine Chartreuse			Beyond Therapy (19h25)			The Surrogate				Malone	
(25)	Arizona Junior				L'Arc-en-ciel / Le Gardien des horizons verts							Le Nom de la rose

• Changement de dernière heure.

SPECTACLES

CINÉMA

AMOUR D'UNE CAMPAGNARDE A NEW YORK
Bijou: 11 h 20, 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05
ANGE GARDIEN (L)
Parisien (3): Lun. au jeu., 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15

BETRAYED
Cinéma V (1): 19 h, 21 h 40.
Du Parc (2): 19 h, 21 h 30.
Loew's (5): 12 h 40, 16 h 10, 18 h 20, 21 h.
Loew's (5): 12 h, 14 h 40, 17 h 20, 20 h.

BULL DURHAM
Place Alexis-Nihon (3): 19 h 30, 21 h 45
CLEAN AND SOBER
Palace (3): 13 h 40, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 20

COMEDIE
Parisien (5): Lun. au jeu., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 15
COMING TO AMERICA
Dorval (1): 19 h, 21 h 30

GRAND BLEU (LE)
Brossard (1): Ven., mar., merc., jeu., 19 h 15, 21 h 30
Cinéma du Plateau (2): Ven., 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 20

MIDNIGHT RUN
Astré (4): Ven., 19 h 45, 22 h mar., merc., jeu., 20 h 45
Cine-Parc Saint-Eustache (4): des 19 h

GUIDE CINÉPLEX ODEON

BERRI
350 MARDIS
LES 3 SOEURS
12:15 - 2:30 - 5:05 - 7:20 - 9:35

BROSSARD
MARIÉ TO THE MOB (G) Dolby Stereo
7:20 - 9:30
YOUNG GUNS (G) Dolby Stereo
7:10 - 9:20

CENTRE-VILLE
2001 Université
THE LAST EMPEROR (G) / 1:00 - 4:00 - 8:00
BIG BUSINESS (G)
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

COMPLEXE DESJARDINS
DE SABLE ET DE SANG (14 ans)
1:15 - 3:25 - 5:35 - 7:45 - 9:55

LE FAUBOURG
1616, Ste-Catherine O. 932-2121
THE MODERN (G) Dolby Stereo THX
12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:50

LONGUEUIL
PLACE ALEXIS-NIHON
DIE HARD (14 ans) Dolby Stereo 70MM
1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00

LE DAUPHIN
LES MODERNES (G)
7:30 - 9:50
LE GRAND BLEU (G) Dolby Stereo
7:00 - 9:15

DE SABLE ET DE SANG
Un film de Jeanne Labrune
COMPLEXE DESJARDINS

POINTE-CLAIRE
MARIÉ TO THE MOB (G) Dolby Stereo
7:20 - 9:30
YOUNG GUNS (G) Dolby Stereo
7:10 - 9:20

ODÉON-LAVAL
LE GRAND BLEU (G)
7:55
PETIT BON... HOMME (G)
6:00 - 10:00

OMÉGA
COEUR CIRCUIT #2 (G)
7:10 - 9:30
RAMBO #3 (tr.) (14 ans)
7:15

ST-DENIS
LE GRAND BLEU (G) Dolby Stereo
12:00 - 2:15 - 4:35 - 7:00 - 9:20

BAGDAD CAFE
out of Rosenheim
V.F. BERRI (DOLBY); V.O. SOUS-TITRES FRANÇAIS; LE FAUBOURG (DOLBY).

MARRIED TO THE MOB
ORION
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
PLACE ALEXIS-NIHON (DOLBY), EGYPTIEN (DOLBY), POINTE-CLAIRE (DOLBY), CARREFOUR LAVAL (DOLBY), ASTRE (DOLBY).

YOUNG GUNS
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
EGYPTIEN (DOLBY), POINTE-CLAIRE (DOLBY), SQUARE DECARIE, CARREFOUR LAVAL (DOLBY), ASTRE (DOLBY).

LES TROIS SOEURS
un film de MARGARETHE VON TROTTA
CENTRE-VILLE (V.O. ITALIENNE, SOUS-TITRES FRANÇAIS), BERRI (V.F.)

UN NOUVEAU SERVICE TÉLÉPHONIQUE
CHEZ CINÉPLEX ODEON
DE 11:00 A.M. À 10:00 P.M.

CINÉ-PARCS
LE FILM PRINCIPAL
EST PRÉSENTÉ EN PREMIER

CINÉ-PARC ODEON
Trans-Can. (sortie 95) 665-0822
COCKTAIL (14 ans)
2ème film: MISSION SAUVETAGE

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY
991-1310
UN PRINCE A NEW YORK (G)
2ème film: FERRIS BUELLER

CINÉ-PARC ST-HILAIRE
Route 20 (Sortie 21) 467-0402
UN PRINCE A NEW YORK (G)
2ème film: STAR TREK IV: RETOUR SUR TERRE

WILLEM DAFOE • HARVEY KEITEL
BARBARA HERSHEY
THE LAST TEMPTATION OF CHRIST
VERSION ORIGINALE ANGLAISE

FRANÇOIS LABONTÉ
GASPARD ET FILS
COMPLEXE DESJARDINS, LONGUEUIL, CARREFOUR LAVAL, CINÉMA DU PLATEAU, LE PARADIS.

DE BRUIT ET DE FUREUR
Un film de Jean Claude BRISSEAU
COUPONS ET LAISSEZ-PASSER PRISÉS
COMPLEXE DESJARDINS.

LES TROIS SOEURS
un film de MARGARETHE VON TROTTA
CENTRE-VILLE (V.O. ITALIENNE, SOUS-TITRES FRANÇAIS), BERRI (V.F.)

EMMANUELLE A CANNES
Commodore des 18 h
ENJEUX DE LA MORT (LES)
Brossard (2): 19 h 20, 21 h 10

FERRIS BUELLER
Cinéma du Plateau (2): Lun. au jeu., 12 h 40, 14 h 20, 16 h 17 h 40, 19 h 20, 21 h 10

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
Route 15 (Sortie 21) 472-9990 479-1707
COCKTAIL (14 ans)
2ème film: MISSION SAUVETAGE

CINÉ-PARC VAUDREUIL
Trans-Can. (Sortie 3) 455-6154
COCKTAIL (14 ans)
2ème film: MISSION SAUVETAGE

COCKTAIL (14 ans)
2ème film: MISSION SAUVETAGE
ROGER RABBIT (14 ans)
2ème film: RANDONNÉE POUR UN TUEUR

COCKTAIL (14 ans)
2ème film: RANDONNÉE POUR UN TUEUR
TERRITOIRE ENNEMI (14 ans)
2ème film: GUERRIER FANTÔME

COCKTAIL (14 ans)
2ème film: RANDONNÉE POUR UN TUEUR
TERRITOIRE ENNEMI (14 ans)
2ème film: GUERRIER FANTÔME

COCKTAIL (14 ans)
2ème film: RANDONNÉE POUR UN TUEUR
TERRITOIRE ENNEMI (14 ans)
2ème film: GUERRIER FANTÔME

INSOUTENABLE LEGERETE DE L'ETRE (L)
Cinéplex (7): 13 h, 16 h 30, 20 h
JEUX D'AMOUR EN ASCENSEUR
Commodore des 18 h

KUNG FU MASTER
Béri (4): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30
LAST EMPEROR (THE)
Cinéplex (1): 13 h, 15 h, 20 h

LET'S TALK SEX
Guy: 11 h 32, 14 h 18, 17 h 04, 19 h 50
MAC AND ME
Place Alexis-Nihon (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15

MARRIED TO THE MOB
Astré (3): Ven., 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; mar., merc., jeu., 19 h 10, 21 h 10

PRINCE A NEW YORK (UN)
Cinéma du Plateau (2): Lun. au jeu., 12 h 40, 14 h 20, 16 h 17 h 40, 19 h 20, 21 h 10

RAMBO III
Cinéma du Plateau: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 20
Cine-Parc Laval (3): des 19 h

RAMBO III
Cinéma du Plateau: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 20
Cine-Parc Laval (3): des 19 h

RAMBO III
Cinéma du Plateau: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 20
Cine-Parc Laval (3): des 19 h

LET'S TALK SEX
Guy: 11 h 32, 14 h 18, 17 h 04, 19 h 50
MAC AND ME
Place Alexis-Nihon (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15

MARRIED TO THE MOB
Astré (3): Ven., 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; mar., merc., jeu., 19 h 10, 21 h 10

PRINCE A NEW YORK (UN)
Cinéma du Plateau (2): Lun. au jeu., 12 h 40, 14 h 20, 16 h 17 h 40, 19 h 20, 21 h 10

RAMBO III
Cinéma du Plateau: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 20
Cine-Parc Laval (3): des 19 h

RAMBO III
Cinéma du Plateau: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 20
Cine-Parc Laval (3): des 19 h

RAMBO III
Cinéma du Plateau: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 20
Cine-Parc Laval (3): des 19 h

RAMBO III
Cinéma du Plateau: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 20
Cine-Parc Laval (3): des 19 h

RAMBO III
Cinéma du Plateau: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 20
Cine-Parc Laval (3): des 19 h

ALCOOL
Ce soir
ARTISTE INVITÉ: WHITE LION
MARDI 6 SEPT. - 19H30/FORUM DE MONTRÉAL
Billets 21,50\$ en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron (+ frais de service)

GAGNEZ 20 VOYAGES pour 2 personnes à PARIS
Pour ses 20 ans, CFGL vous offre 20 voyages pour 2 personnes sur les ailes d'Air France, du 22 au 29 mars 1989. Hébergement à l'Hôtel Lutétia 4 étoiles. 500\$ d'argent de poche par gagnant.
1er tirage, samedi le 10 septembre par la suite tous les vendredis à 8h30 et 16h30 jusqu'au 11 novembre.
Écoutez CFGL pour connaître tous les détails ou composez le 385-9999 notre ligne GL.
Règlement disponibles à la station.
Mon choix... ma façon de vivre.

SPECTACLES

SUITE DE LA PAGE B 6

STUDIO DES PLAISIRS
Carré Saint-Louis: 13 h 55, 17 h 45, 21 h 35.
SURPRISES DE LA VIE (LES)
Cine-Parc Laval (1): dès 19 h.
TERRITOIRE ENNEMI
Cine-Parc Saint-Eustache (3): dès 19 h.
Saint-Denis (3): 12 h 55, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 15.
TOWER OF POWER
L'Amour: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25.
TROIS SOEURS (LES)
Berri (1): 12 h 15, 14 h 30, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35.
Cineplex (8): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
TUCKER
Cinéma V (1): 19 h 10, 21 h 30.
Imperial: 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., 25 h 50.
VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (LA)
Cineplex (9): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

VOYAGE TONS RISQUES
Cine-Parc Odeon (2, Boucherville): dès 19 h.
WHO FRAMED ROGER RABBIT
Fairview (1): 19 h 25, 21 h 35.
Loew's (1): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.
WILLOW
Cine-Parc Saint-Eustache (5): dès 19 h.
Palace (4): 15 h 40, 18 h 20, 21 h. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.
Versailles (6): 19 h, 21 h 35.

WOMEN AT PLAY
Eve: 11 h 10, 14 h 05, 16 h 55, 19 h 50.
YOUNG GUNS
Astre (2), Ven., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; mar., merc., jeu., 19 h, 21 h.
Carrefour Laval (5): 19 h 10, 21 h 25.
Cinéma Egyptien (1): 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.
Decarie (2): 19 h, 21 h 10.
Pointe-Claire (2), Ven., 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20; mar., merc., jeu., 19 h 10, 21 h 20.

SALLES DE RÉPERTOIRE

BANQUIÈRE (LA)
Quimetscope: 21 h 20.
ENFANTS (LES)
Quimetscope: 19 h 30.
EN PAYS NEUFS
Cinéma: 20 h 35.
FUTUR EST FEMME (LE)
Quimetscope: 19 h.
POURSUITE DU BONHEUR (LA)
Complexe Guy-Favreau: 20 h.
REPENTIN
Quimetscope: 21 h.

SI SEULEMENT...
Complexe Guy-Favreau: 20 h.
UNDER SECRET ORDERS
Cinéma: 18 h 35.

THÉÂTRE

THÉÂTRE LA VEILLÉE (1371, Ontario E.) — «Poëx» de Douglas Bankson. Mar. au sam., 20 h 30.
ESPACE GO (5066, Clark) — «Cémeaux croisés», de Denise Boucher, Pauline Julien et Anne Sylvestre. Mar. au ven., 20 h 30; sam., 17 h, 20 h 30, dim., 14 h.
THÉÂTRE OUTREMONT (1248, av. Bernard O.) — «Le vrai monde», de Michel Tremblay. Mar. au sam., 20 h 30.

VARIÉTÉS

FORUM (2312, Sainte-Catherine O.) — AC/DC, 20 h.
BIDDLE'S (2060, Avlmer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: 20 h à 1 h.
ZHIVAGO (4419, Saint-Pierre) — Le Groupe Bekar. Mar. au sam., 20 h à 23 h 30.
L'ASSIETTE AU BOEUF (1220, Crescent) — Les Joyeux Gitans (musique tzigane). Tous les jours, 19 h à 2 h, sauf lun.
KM/KILOMETRE/HEURE (4171, Saint-Denis) — Jeff Brown, dès 22 h.
LE MELOMANE (812, Rachel E.) — John McGale, dès 21 h.
LA BRIQUE (1419, Drummond) — DDT, dès 21 h.
LE RISING SUN (286, Sainte-Catherine O.) — The Blue Goats, dès 21 h.
BAR 2080 (2080, Clark) — Eric Harding, 21 h 30.
CHATEAU CHAMPLAIN (Caf' Conc, 1, Place du Canada) — «Audace», de George Reich. Avec Caroline Farell. Lun. au ven., 21 h, 23 h; sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.
CENTRE SHERATON (1201, boul. René-Lévesque O.) — La Croisette: Jacques Ouellet. Dim. au ven., 18 h à 22 h. — (L'improptu): Gerard Lambert. Lun. au sam., 21 h à 2 h. — (Le Point de Vue): Suzanne Berthiaume. Lun. au sam.
LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — «Folies Folies». Présentation de la Belle Époque. Merc., jeu., ven., dim., 20 h 30; sam., 20 h, 22 h 30.
LE NOUVEL HÔTEL (Restaurant Le Music Hall, 1740, boul. René-Lévesque O.) — «Les folles nuits de Montréal», de Jacques Offenbach. Mar. au ven., 21 h; sam., 20 h, 23 h.
LES QUATRE PIANOS (150, Principale, Saint-Sauveur-des-Monts) — Claire Jean et Denis Houle. Mar. au ven., 20 h 30; sam., 19 h, 22 h 30.

**Moon Over Parador
Du fast-food...**



LUC PERREAULT

Après s'être gavés pendant douze jours des mets les plus exotiques, les festivaillers du FFM ont eu droit dimanche en guise de film de clôture à *Moon Over Parador* de Paul Mazursky. Pas moyen d'imaginer un retour plus direct au menu de type fast-food.

Paul Mazursky a situé l'action de son film dans un pays à feu et à sang, une quelconque république de bananes latino-américaine du nom de Parador. Ayant fait la preuve qu'il pouvait imiter le dictateur des lieux, un acteur américain en tournage dans ce pays se verra forcé de lui succéder au pied levé. Il sera chargé de faire croire au bon peuple qui adore son dictateur que ce dernier est toujours en vie. En réalité, le dictateur n'était qu'une marionnette entre les mains d'une poignée de fascistes (et même d'ex-nazis). Un agent de la CIA tirait toutes les ficelles.

On s'attend à une comédie débridée, placée sous le haut patronage de Chaplin et de Woody Allen. On a plutôt droit à un numéro de clown malheureux forcé de jouer le jeu. Bien sûr, Richard Dreyfuss charge son personnage de tous les traits caricaturaux dont il est capable. Mais il a plutôt l'air d'un pantin dans sa tenue de dictateur. Visiblement peu à l'aise dans la comédie burlesque, Mazursky fait vite dévier l'action du côté de la comédie sentimentale. C'est alors qu'entre en jeu la sublime Sonia Braga, maîtresse du dictateur mais secrètement patriote. Elle viendra mettre un peu de baume sur les plaies de l'acteur. On rêve au film qu'il aurait été possible de faire sur un tel sujet.

Heureusement, les festivaillers ont pu se rattraper les derniers jours avec quelques oeuvres dignes d'intérêt. Mentionnons simplement dans cette veine les films d'Ermanno Olmi (*La Légende du Saint Boveur*), de Theo Angelopoulos (*Paysage dans le brouillard*), de Léa Pool (*À corps perdu*) et de Claude Sautet (*Quelques jours avec moi*).

FAMOUS PLAYERS

500\$ JOURS DE SEMAINE LUNDI À JEUDI

LORSQU'IL SERT, IL EST ROI.
TOM CRUISE
Cocktail
VERSION FRANÇAISE
CINÉMA DE PARIS 12:45-2:50-5:00 7:10-9:20
LAVAL 608 7776 Tous les soirs 7:10-9:30
GREENFIELD PARK 595 BOUL. TASCHEURAU 871 8209 Tous les soirs 7:15-9:20
VERSAILLES 353 7000 Tous les soirs 7:20-9:40
ST-HYACINTHE 2340 ST-JOSEPH 773-9497 Le PARIS Tous les soirs 7:15-9:15
...en anglais aux YORK et FAIRVIEW

«Drôle par ses situations, ses gags, la performance d'Eddie Murphy... et la vision comique de l'Amérique.»
EDDIE MURPHY
UN PRINCE À NEW YORK
Version française de: COMING TO AMERICA
UNIVERSITÉ 558 STE CATHERINE E 843-0044 Tous les soirs 7:20-9:40
LAVAL 608 7776 Tous les soirs 7:00-9:20
GREENFIELD PARK 595 BOUL. TASCHEURAU 871 8209 Tous les soirs 7:05-9:30
VERSAILLES 353 7000 Tous les soirs 7:00-9:30
...en anglais aux PALACE et DORVAL

Qui veut la Peau de **ROGER RABBIT**
9e SEMAINE DE RIRES!
Une histoire d'Amour, de Compassion, de Meurtre et de romance.
PALACE 508 STE CATHERINE O 866 8999 12:30-2:45 5:00-7:15 9:30
LAVAL 608 7776 Tous les soirs 7:20-9:40
GREENFIELD PARK 595 BOUL. TASCHEURAU 871 8209 Tous les soirs 7:00-9:25
VERSAILLES 353 7000 Tous les soirs 7:15-9:30
...en anglais aux LOEWS et FAIRVIEW

L'aventurier préféré du monde entier est de retour!
Crocodile DUNDEE II
VERSION FRANÇAISE
7e SEMAINE
LAVAL 608 7776 Tous les soirs 7:10-9:30
VERSAILLES 353 7000 Tous les soirs 7:05-9:40

Jodie Foster Mark Harmon
STEALING HOME
VERSION O. ANGLAISE
LOEWS 554 STE CATHERINE O 864 8637 12:15-2:30-4:45 7:00-9:15
CINÉMA DU PARC 3575 Ave DU FRAC 844 9470 Tous les soirs 7:10-9:15
DORVAL 360 Ave DORVAL 631 8506 Tous les soirs 7:20-9:25

VOUS RIREZ À EN PERDRE LES SABOTS!
HOT TO TROT
VERSION O. ANGLAISE
PALACE 508 STE CATHERINE O 866 8999 1:15-3:15 5:15-7:15 9:15
DORVAL 360 Ave DORVAL 631 8506 Tous les soirs 7:15-9:15

L'ANGE GARDIEN Un film de GORAN PASKALJEVIC POUR SAUVER UN ENFANT, UN HOMME CONFRONTE LES FORCES DU MAL.
Le PARISIEN 400 STE CATHERINE O 866 3856 Lun à Jeu 1:15-3:15-5:15 7:15-9:15

GOOD MORNING VIETNAM
ROBIN WILLIAMS
VERSION FRANÇAISE
Le PARISIEN 400 STE CATHERINE O 866 3856 Lun à Jeu 1:50-4:30 7:00-9:35

PRESIDIO
VERSION FRANÇAISE
VERSAILLES 353 7000 Tous les soirs 7:30-9:35
Le PARISIEN 400 STE CATHERINE O 866 3856 Lun à Jeu 12:10-2:20 4:40-7:00 9:10

WILLOW
VERSION FRANÇAISE
PALACE 508 STE CATHERINE O 866 8999 3:40-6:20 9:00
VERSAILLES 353 7000 Tous les soirs 7:00-9:35

JEFF BRIDGES
TUCKER
VERSION O. ANGLAISE
IMPERIAL 1430 BILLET 288 7832 12:20-2:40-5:00-7:15-9:35
CINÉMA V 5560 SHERBROOKE O 489 5559 Tous les soirs 7:10-9:30

A Fish Called Wanda
VERSION O. ANGLAISE AUCUN LAISSEZ-PASSER
LOEWS 554 STE CATHERINE O 864 8637 12:15-2:35-4:55-7:15-9:35
Le CINÉMA 3575 Ave WESTMOUNT 531 2477 12:20-2:40-5:00-7:15-9:35
CINÉMA DU PARC 3575 Ave DU FRAC 844 9470 Tous les soirs 7:15-9:35

A Nightmare 4
ON ELM STREET THE DREAM MASTER
VERSION O. ANGLAISE HORSTAR
PALACE 508 STE CATHERINE O 866 8999 12:45-2:50-4:55-7:00-9:05
LAVAL 608 7776 Tous les soirs 7:30-9:30
DORVAL 360 Ave DORVAL 631 8506 Tous les soirs 7:10-9:10

SELECTION OFFICIELLE - VENISE 1987
COMÉDIE!
avec SOUCHON / BIRKIN / DOILLON
Le PARISIEN 400 STE CATHERINE O 866 3856 Lun à Jeu 1:00-3:00-5:00-7:10-9:15

DANIEL AUTEUIL SANDRINE BONNAIRE
QUELQUES JOURS avec moi
UN FILM DE CLAUDE SAUTET
Le PARISIEN 400 STE CATHERINE O 866 3856 Lun à Jeu 1:45-4:20-6:50-9:25

VINCENT LINDON DOMINIQUE LAVANHANT THERÈSE LIOTARD YANNA LOPPERT AVEC DANIELLE DARRIEUX ET JEAN-PIERRE MARTELLE
Bambi
V. o. anglaise
PALACE 508 STE CATHERINE O 866 8999 12:10-2:00

UN CLASSIQUE DE Walt Disney
Bambi
V. o. anglaise
PALACE 508 STE CATHERINE O 866 8999 12:10-2:00

CLEAN AND SOBER
VERSION O. ANGLAISE
PALACE 508 STE CATHERINE O 866 8999 1:40-4:10 6:50-9:20

BETRAYED
VERSION O. ANGLAISE
LOEWS 554 STE CATHERINE O 864 8637 LOEWS 4 1:00-3:40-6:20-9:00 LOEWS 5 12:00-2:40-5:20-8:00
CINÉMA DU PARC 3575 Ave DU FRAC 844 9470 Tous les soirs 7:00-9:30
CINÉMA V 5560 SHERBROOKE O 489 5559 Tous les soirs 7:00-9:40



IL NE FAUT PAS VENDRE LA PEAU DE L'OURS AVANT...

... de l'avoir tué!
Vous avez réussi à compléter l'expression? Bravo!
Une bonne réponse pourrait vous valoir beaucoup d'argent à "5 pour 1", le jeu-questionnaire qui jongle avec la langue française via le cinéma, le livre, la télévision, les voyages et la chanson.

Avec Guy Richer.
5 pour 1
Du lundi au vendredi 17 h et 12 h 30 (R)
Réalisation: Gaetan Lavoie

LE MIEUX C'EST DE REGARDER
Radio Québec
Câble 8

Gert Froebe (un dur de cinéma) meurt à 75 ans

Agence France-Presse
MUNICH

■ Le comédien ouest-allemand Gert Froebe, décédé hier à l'âge de 75 ans dans une clinique de Munich des complications d'un infarctus, ne correspondait pas du tout, dans ses contacts directs avec le public, à l'image qu'il offrait au cinéma.

Pour tous ceux qui l'ont approché, Froebe était la douceur et la gentillesse même. Pourtant, il restera dans les annales du cinéma international comme l'incarnation du « méchant », avec plus d'une centaine de rôles de composition auxquels sa corpulence de petit trapu semblait le prédisposer.

Froebe fut très demandé pour ce genre de second rôle pendant les années 50 et 60. L'image du méchant devait ensuite évoluer vers des visages sataniques, du genre de celui de Klaus Kinski.

C'est en 1955, avec *Les héros sont fatigués* d'Yves Ciampi que Froebe devait faire sa percée sur la scène internationale. Il apparaît dans plus de cent longs métrages, parmi lesquels *Typhon sur Nagasaki* (1956), *Celui qui doit mourir* (1957), *Échec au porteur* (1957), *Le jour le plus long* (1961), *Ces merveilleux fous volants dans ces drôles de machines* (1964), *Paris brûle-t-il ?* (1965), *Caroline chérie* (1967), *Le coup du parapluie* (1980).

Son plus grand rôle reste cependant celui de *Goldfinger* (1964), où il joue l'ennemi machiavélique de James Bond. Ce film

fut un temps interdit en Israël du fait de l'appartenance de Froebe au parti nazi pendant la guerre.

Destiné au théâtre

Froebe est né en 1913 à Zwickau, en Saxe, dans l'actuelle RDA. À l'âge de cinq ans, il se destinait déjà au cirque ou au théâtre. À côté de sa carrière cinématographique internationale, l'acteur a effectivement toujours joué sur les planches en Allemagne de l'Ouest, une façon pour lui de rester près du public.

C'est au théâtre qu'il avait fait ses débuts dans les années 30. La Deuxième Guerre mondiale, que Froebe a passée dans les rangs des infirmiers de l'armée allemande, devait interrompre momentanément sa carrière.

Son plus grand succès en RFA, où Froebe représentait l'archétype du paysan malin, est son rôle dans *Ces merveilleux fous volants dans ces drôles de machines*. Son interprétation très caricaturale d'un officier prussien y déclenchait l'hilarité du public ouest-allemand.

Froebe a reçu plusieurs distinctions en tant qu'acteur, ainsi que la Grande Croix du Mérite ouest-allemande (1973). En 1973, il fut nommé citoyen d'honneur de la ville française de Cognac, où se tient chaque année un festival du film policier.

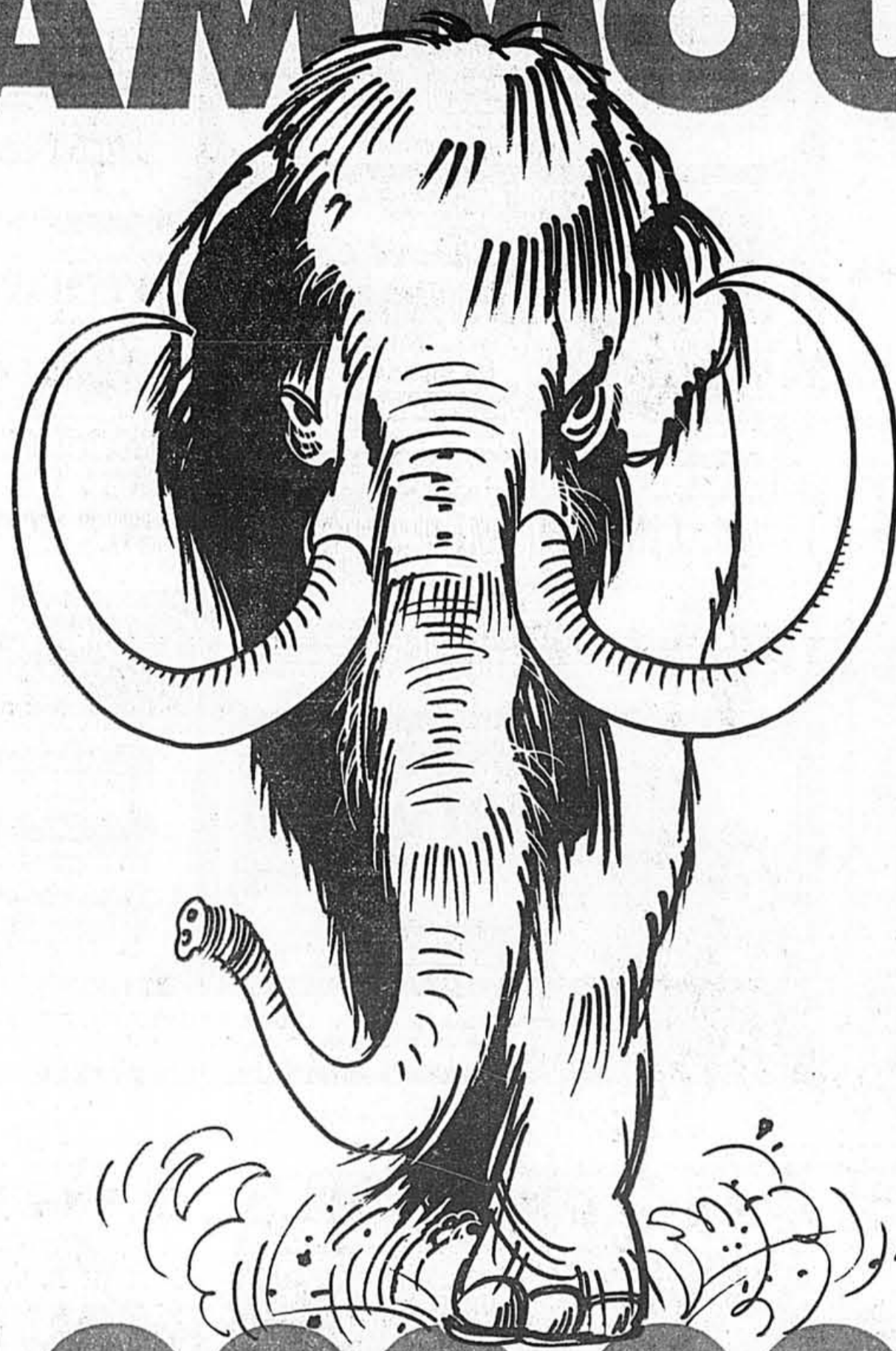
L'acteur avait épousé en 1970 sa cinquième femme. En 1983, rongé par un cancer, il avait interrompu ses activités au cinéma et au théâtre, faisant quelques apparitions à la télévision ouest-allemande.



Gert Froebe

L'ÉVÉNEMENT COLOSSAL DE LA RENTRÉE!

MINUTE MAMMAMOUTH!



DU 22 AOÛT
AU 9 SEPTEMBRE

**PLUS DE 40 MODÈLES
FORD ET MERCURY!**

À l'achat d'une voiture ou d'une
camionnette 87-88, recevez

**JUSQU'À 1 000\$
COMPTANT** de Ford

plus un
**CLIMATISEUR
SANS SUPPLÉMENT**
sur certains modèles!

11 000 000 \$*

EN REMISES COMPTANT!

350 000 \$*

EN CLIMATISEURS!

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY DU QUÉBEC INC.

*Ces chiffres sont basés sur l'inventaire
actuel des stocks offerts durant le programme.
Voir votre concessionnaire pour tous les détails.

LES CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY DU QUÉBEC

